

Questions à l'OTAN

Une révision de la stratégie et des moyens militaires de l'Alliance atlantique va devenir indispensable, sinon urgente. On s'en doutait depuis quelques mois déjà, et le fait est devenu patent avec la signature, en décembre dernier, par MM. Reagan et Gorbatchev, du traité sur l'élimination des armes nucléaires à portée intermédiaire (FNII). L'accord américano-soviétique annoncé vendredi 15 janvier et prévoyant le retrait d'ici trois ans des soixante-douze chasseurs-bombardiers F-16 basés à Torrejón ne fait que souligner encore un peu plus la même nécessité.

Le règlement de cette affaire délicate ne constitue nullement un camouflet pour les Etats-Unis. C'est le long refus de ne pas comprendre la situation internationale espagnole en général, et la position de M. Felipe Gonzalez en particulier, qui pourrait donner l'impression d'une défaite de Washington. Finalement, le nouveau chef du Pentagone, M. Carlucci, beaucoup plus sensible aux spécificités européennes que son prédécesseur, M. Weinberger, a rétabli la situation.

Le succès est de taille pour le chef du gouvernement espagnol, qui avait tout fait pour maintenir l'Espagne dans l'OTAN en échange de la réduction d'une présence militaire américaine dont le principe remontait au temps du général Franco. La page de Torrejón, devenue un symbole pour les adversaires de M. Gonzalez, y compris ceux qui, à l'intérieur de son propre parti, étaient tentés par une dérive neutralo-pacifiste.

Le retrait des chasseurs-bombardiers américains d'Espagne ne constitue pas un drame aux yeux des experts de l'OTAN ; les Etats-Unis conservent en effet leurs autres installations militaires dans la péninsule, et les progrès de la technologie ont réduit quasiment à néant l'importance des bases « actives » pour des raisons d'économie, la tendance générale est de se rallier au principe — déjà en vigueur en Norvège — des installations « dormantes », c'est-à-dire équipées de tout le matériel nécessaire, mais qui ne sont réactivées qu'en cas de crise majeure. De même, les installations d'observation à terre ont beaucoup perdu de leur importance depuis que l'espace est truffé de satellites.

Il n'en demeure pas moins que le flanc sud de l'OTAN risque de poser de nouveaux problèmes aux Américains. Il faut s'attendre à plus ou moins brève échéance à de nouveaux débats à propos des bases américaines en Grèce, dont M. Papandréou a fait un cheval de bataille, et dont il menace d'exiger le démantèlement dans les dix-huit mois si les Etats-Unis ne lui donnent pas satisfaction, notamment à propos du contentieux historique qui oppose la Grèce à la Turquie. Les choses bougent également sur les « fronts » turc et portugais, mais Ankara et Lisbonne visent moins à remettre en cause la présence militaire américaine qu'à obtenir de meilleures conditions financières pour la location de leurs bases. Seule l'Italie n'a pas de revendication.

La tâche ne va pas manquer pour les politiques et les stratèges de l'OTAN, qui vont devoir aussi s'adapter à une Europe occidentale moins militarisée. Les Européens, s'ils croient en leur avenir, auraient tout intérêt à comprendre qu'il s'agit de leur destin, et non seulement de leurs intérêts mal compris.

(Lire nos informations page 3.)

M 0146-01180-6.00 F



3790146006000 01180

Le lancement de la campagne électorale dans la majorité

- M. Chirac définit son « ambition » pour la France
- M. Barre veut un président « garant » et non « gérant »

M. Jacques Chirac a annoncé, le samedi 16 janvier, en fin de matinée à l'hôtel Maignon, sa candidature à la présidence de la République et présenté son « ambition » pour la France. « Nous avons travaillé, et dans beaucoup de domaines nous avons réussi. Les conditions sont

réunies pour franchir une nouvelle étape », a déclaré le premier ministre. « Nous en avons les moyens. »

La veille, M. Raymond Barre avait défini sa propre conception du rôle du président de la République, « garant » et non « gérant ».

M. Chirac a souligné que l'élection présidentielle est « un choix essentiel dont dépendent pour une large part l'avenir de la France et l'avenir de chacun d'entre nous ». Il a exprimé son « ambition pour la France » : « Donner un espoir à sa jeunesse, être plus attentif à ceux qui souffrent de la misère, de la solitude ou d'être sans emploi ». Il s'est prononcé pour « une France dynamique, audacieuse, créative, prête à saisir la chance du grand marché européen ; une France forte, rayonnante, généreuse, qui assure son indépendance et son rang dans le monde ».

M. Chirac s'est réclaté d'une « France fidèle à son passé et confiante en son avenir de grande puissance ». — P. J.

(Lire la suite page 3.)



La diminution du déficit commercial des Etats-Unis

Les ressources de la puissance américaine

L'annonce, le vendredi 15 janvier, d'un déficit commercial ramené à 13,2 milliards de dollars en novembre 1987, le plus faible qu'aient enregistré les Etats-Unis l'an dernier, a été accueillie avec enthousiasme par les marchés financiers. Une réaction jugée une fois de plus « délirante » par les économistes, qui ne cessent de dénoncer la myopie des « maniaques » d'indices mensuels sans signification réelle.

Les sept principales puissances industrielles vont pouvoir souffler un peu. Après avoir cassé la spéculation sur le dollar par des interventions massives au lendemain des fêtes de fin d'année, les

banques centrales voyaient avec inquiétude s'amenuiser les moyens dont elles avaient décidé de se doter pour empêcher une nouvelle chute du billet vert. A moins d'une mauvaise surprise — à quand les anticipations sur les résultats du commerce extérieur américain de décembre ? — un certain calme pourrait s'instaurer sur les marchés de changes, permettant aux principaux acteurs de la scène économique internationale de chercher à lever quelques incertitudes, à défaut de retrouver une nouvelle crédibilité.

Pour les Etats-Unis, cet événement répit permettra peut-être de faire admettre aux Américains — et de faire prendre conscience à leurs partenaires — que, au-delà

des chiffres en valeur des échanges, se confirme la remontée des exportations, appelées à constituer en 1988 le principal moteur de la croissance. Selon l'OCDE, les ventes à l'étranger ont progressé en volume — hors facteurs prix et monnaie — de 12 % l'an dernier et de 14 % pour les produits manufacturés. Dans le même temps, les importations n'augmentent que de 5 %. La trop rapide dépréciation du dollar, de quelque 33 % par rapport à son plus haut niveau de février 1985 vis-à-vis des devises des autres pays industriels, de 27 % si l'on inclut les pays en développement, masquera encore pendant des mois cette réalité.

FRANÇOISE CROUNGNEAU.
(Lire la suite page 13.)

Affrontements à Jérusalem

La coupure s'accroît entre les deux parties de la Ville sainte
PAGE 3

Rencontre Gorbatchev-Sakharov

Quand l'académicien fait l'éloge du secrétaire général
PAGE 4

Régions : retour à Nantes

PAGES 11 et 12

Pilule abortive

La commercialisation du RU 486 est retardée
PAGE 6

Dépistage du SIDA

Une nouvelle méthode mise au point aux Etats-Unis
PAGE 6

Comédie-Française : pour Molière

Le point de vue de Jean Le Poulain
PAGE 8

« Grand Jury RTL-le Monde »

M. Valéry Giscard d'Estaing dimanche à 18 h 15

Le sommaire complet se trouve en page 16

Les « plombiers » du Conseil supérieur de la magistrature

De nouveaux ennemis pour M. Prouteau ?

L'enquête menée par le juge d'instruction Gilles Bouloque et l'inspection générale de la police nationale (IGPN) sur les « plombiers » du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) pourrait prochainement rebondir. Les policiers ont en effet découvert qu'une fausse identité figurait sur la carte grise de la voiture utilisée par les trois hommes interpellés, le 23 décembre, alors qu'ils surveillaient de très près sous surveillance le téléphone d'un huissier du CSM.

La voiture aurait servi aux missions délicates du GIGN, unité d'élite de la gendarmerie nationale. L'hebdomadaire le Point révèle, d'autre part, dans son prochain numéro que la voiture aurait été achetée par

M. Prouteau, avec des faux papiers d'identité, à Mme Aimée Dubos, épouse de M. Jean-François Dubos, ancien chargé de mission auprès de M. Charles Hémou, aujourd'hui inculpé dans le cours de l'affaire Luchaire.

Les enquêteurs de l'IGPN ont aussi saisi, lors d'une perquisition menée dans les locaux de la SPIL, société privée de sécurité sous le couvert de laquelle les trois « plombiers » travaillaient, plusieurs enregistrements de conversations téléphoniques. Le décodage en est en cours et pourrait aboutir prochainement à l'ouverture d'une nouvelle information pour écoutes clandestines.

(Lire page 16.)

La mort de Sean MacBride

Un humaniste de combat

Avocat, ancien ministre irlandais des affaires étrangères, fondateur d'Amnesty International et lauréat du prix Nobel de la paix, Sean MacBride est mort, le vendredi 15 janvier, à Dublin, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Prix Nobel de la paix en 1974, Sean MacBride avait été, quarante ans auparavant, chef d'état-major de l'IRA et dénoncé comme « terroriste » par nombre de ceux qui venaient de lutter avec lui pour l'indépendance de l'Irlande.

« Il n'y a probablement qu'un Irlandais pour avoir autant vécu les paradoxes de son siècle et en être partout félicité », disait récemment à Dublin l'ancien premier ministre, M. Garret FitzGerald, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire d'Amnesty International, dont Sean MacBride est l'un des fondateurs. Le nationalisme irlandais, les droits de l'homme, l'unité

européenne, l'émancipation du tiers-monde, le désarmement nucléaire : en résumant l'action de l'IRA aujourd'hui sans condamner résolument certains recourus à la violence, ailleurs, et en repoussant avec méfiance l'étiquette de « pacifiste », Sean MacBride a défendu toutes ces causes à la fois, inlassablement, sur les cinq continents.

Se faisant le héraut des victimes de l'oppression, cet humaniste itinérant, compatriote de Syngue, aura été, à sa manière — sévère — de juriste, le beladine d'un monde qui pour lui n'était pas qu'occidental.

Etonnant destin. Sean MacBride est né en 1904, en exil : sa mère s'étant réfugiée à Paris. Le major John MacBride, son père, avait été jusqu'à combattre les Anglais en Afrique du Sud aux côtés des Boers. La belle Mand Gonne, sa mère, avait connu la prison, passant pour être la « Jeanne d'Arc irlandaise » bien que de bonne famille protestante

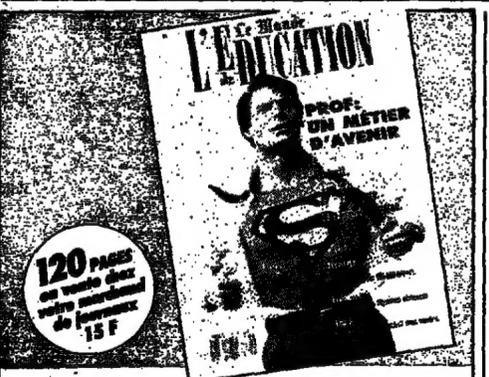
anglaise. Exil éclairé : le poète Yeats se pencha sur le berceau de Sean et, plus tard, Ezra Pound lui apprend le latin. De ses études au collège Saint-Louis-de-Gonzague, il gardera toujours un accent français qu'on lui reprochera parfois.

Il n'a que douze ans quand son père est fusillé pour s'être distingué durant le soulèvement de Pâques 1916 à Dublin, quatorze ans lorsqu'il est lui-même arrêté la première fois, seize ans quand il devient lieutenant dans l'Armée républicaine irlandaise (IRA) et dix-huit ans lorsqu'il participe à des négociations avec les Britanniques qui préparent leur départ.

Après l'indépendance, le jeune Sean est de ces irréductibles qui refusent le compromis, la partition, le maintien de l'« occupation » en Irlande du Nord. C'est la guerre civile. Capturé par les forces de l'« Etat libre », il pourra s'évader.

FRANCOIS CORNU.

(Lire la suite page 4.)



PROF: UN METIER D'AVENIR

- RECRUTER 300.000 PROFESSEURS D'ICI L'AN 2000
- Est-ce nécessaire? est-ce possible? pour quoi faire?
- TROIS JEUNES SUR QUATRE AU BAC DENAIN
- Est-ce utile? avec qui? comment faire?
- 25 MILLIARDS POUR L'EDUCATION DANS LES 5 ANS
- Pourquoi pas plus? pourquoi pas moins? Et si la solution était ailleurs?

A L'ETRANGER: Algérie, 3 DA; Maroc, 6 dir.; Tunisie, 700 m.; Allemagne, 2,50 DM; Autriche, 20 sch.; Belgique, 40 fr.; Canada, 2 \$; Côte-d'Ivoire, 215 F CFA; Danemark, 10 kr.; Espagne, 176 pes.; G.-B., 80 p.; Grèce, 160 dr.; Inde, 90 p.; Italie, 2.000 L.; Libye, 0,400 DL; Luxembourg, 40 F.; Norvège, 13 kr.; Pays-Bas, 2,50 f.; Portugal, 120 esc.; Sénégal, 235 F CFA; Suède, 14 kr.; Suisse, 1,50 f.; USA, 1,50 \$; USA (West Coast), 1,75 \$.

سكزا من الامم

سكرا من الاحول

Dates

Il y a deux cents ans

Les premiers colons débarquent en Australie

RENDEZ-VOUS

Dimanche 17 janvier. - Haiti : élections municipales, législatives et présidentielle.

Lundi 18 janvier. - Bruxelles : réunion des ministres des affaires étrangères de la CEE (18-19) ; réunion des ministres de l'agriculture de la CEE (18-19).

Philippines : élections locales.

Bonn : visite officielle du ministre des affaires étrangères d'Union soviétique, M. Chervardnadze (18-19).

Mercredi 20 janvier. - Madrid : visite de M. Chervardnadze (20-22).

Moscou : reprise des négociations frontalières sino-soviétiques.

France : rencontre Sihanouk-Hun Sen.

Vendredi 22 janvier. - Paris : célébration en présence du chancelier Kohl du 25^e anniversaire du traité conclu entre la France et la RFA par le général de Gaulle et le chancelier Adenauer.

Vienne : reprise des travaux de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE).

Oslo : congrès national du Parti conservateur norvégien (22-24).

DEPUIS le début de 1988, les Australiens célèbrent en grande pompe le bicentenaire de leur installation sur le continent austral. Discours, manifestations culturelles et émissions télévisées, reconstitutions historiques — comme celle de l'arrivée du premier bateau britannique, l'*Endeavour*, commandé par le capitaine James Cook — et exposition universelle se succèdent toute l'année.

Mais le bonheur des uns ne fait pas toujours celui des autres, et quelques fausses notes se sont mêlées à la liesse populaire : les aborigènes, dont la vie fut bouleversée après des millénaires de calme par le débarquement des premiers convicts (forçats), ne l'entendaient pas tous ainsi. Certains militants aborigènes ont, le 1^{er} janvier, conspué le premier ministre, M. Bob Hawke — qui venait pourtant de reconnaître les « torts historiques » des émigrants blancs, — aux cris de « Deux cents ans de meurtre » ou « L'Australie blanche a une

histoire noire », et ont décidé de boycotter les cérémonies officielles. Le ministre des affaires aborigènes s'est joint à ce boycottage.

Quel est l'Européen qui a découvert l'Australie, ce continent mythique recherché depuis Ptolémée ? Était-il portugais, anglais, hollandais ou français ? Toujours est-il que ce fut Cook qui planta, avant tous les autres, le drapeau britannique, le 29 avril 1770, à Botany-Bay, près du site actuel de Sydney — où il ne trouva « rien de remarquable », — et que ce fut un autre Britannique, le capitaine Arthur Phillip, qui y installa les premiers colons, le 26 janvier 1788. C'est cette date, devenue la fête nationale australienne, qui a été choisie comme symbole du bicentenaire... par la majorité blanche, les aborigènes étant, eux, installés sur place depuis la nuit des temps.

faits génocides de l'histoire, les aborigènes sont aujourd'hui moins de deux cent mille (dont cent trente mille métis), sur plus de dix-huit millions d'Australiens. En 1788, ils étaient trois cent mille, répartis sur tout le continent en un demi-millier de clans parlant plus de trois cents langues.

Si Cook était un explorateur chargé par Londres d'ouvrir les chemins du Pacifique à ses vaisseaux, Phillip avait une autre mission, moins roisante : installer à Botany-Bay le premier contingent de 757 forçats transportés avec leurs gardes chiourmes sur neuf bateaux accompagnés de deux navires de guerre. Depuis des années, Londres cherchait à se débarrasser des convicts qui croussaient en nombre de plus en plus grand sur des pontons amarrés le long de la Tamise.

Depuis l'indépendance américaine, il n'était plus possible de les expédier outre-Atlantique. Le territoire découvert par Cook — qui n'y avait pourtant passé que quelques jours — parut adéquat : le climat

était sain et il n'y avait guère de chances que les déportés parviennent à s'enfuir. La décision d'y créer une colonie pénitentiaire fut prise en 1786, et la « première flotte », comme on l'a appelée, appareilla le 13 mai 1787.

Le pourcentage de forçats ne cessa de baisser (23 % en 1841) jusqu'à la suppression de la transportation en 1867. Au total, 160 000 bagnards ont été envoyés en Australie. Aujourd'hui, il est chic pour les Australiens de longue date de se chercher un ancêtre « transporté » dans la « première flotte ». Un peu comme les descendants du Mayflower aux États-Unis !

L'exploration de l'immense continent, sa mise en pâture et en culture — les aborigènes étant parqués toujours plus loin dans des réserves, — le percement du canal de Suez et le début de la navigation à vapeur firent beaucoup pour le développement de l'Australie, liée de plus en plus étroitement à la mère patrie. Membre du Commonwealth, elle fut un des pays qui paya le plus lourd tribut sur les champs de bataille de la première guerre mondiale. L'attachement à la « bonne vieille Angleterre » a duré longtemps. L'ancien premier ministre conservateur Menzies disait que l'Asie voisine n'était qu'un « territoire que l'on survolait en se rendant à Londres » !

Aujourd'hui, les Australiens, tout en rêvant de réussir à Londres, montrent un mépris affecté pour les « Pommes », ou « Poms », surnom qu'ils donnent aux Anglais. Ils aiment se moquer d'eux, faire

du *Pomme bashing*, comme ils disent ! Ils s'en sont longtemps différenciés par un caractère plus rude, pionnier, machiste, fondé sur le culte du *mate*, le « pote ». Les choses ont bien changé ces dernières années, en particulier depuis le début des années 70, avec l'ouverture de l'Australie sur le monde qui l'entoure. Le pays-continents était parvenu à l'âge adulte.

Et si l'Australie était devenue française ? L'hypothèse n'est pas si absurde qu'elle paraît, à première vue, le paraître. En 1768, Bougainville avait raté de peu la côte australienne, quand il avait longé la Grande Barrière de corail. Le 30 mars 1772, le navigateur Saint-Allouarn avait débarqué dans le baie de la Tortue, sur l'île Dirk-Hartog, sur la côte occidentale de l'Australie, et pris possession de la région au nom du roi (1).

A peine arrivé à Botany-Bay, Phillip avait eu la surprise d'y rencontrer La Pérouse, dans son dernier périple avant de



Le Monde
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 850 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-08-81

Édité par la SARL Le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beau-Méry (1944-1969) Jacques Fauvet (1969-1982) André Laurens (1982-1985)

Dirigeant de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Éditions, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beau-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wauts.
Rédacteur en chef : Daniel Verneil.
Correspondant en chef : Claude Galin.

Le Monde
PUBLICITE

5, rue de Montpensier, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-91-81 ou 45-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimé de Montreuil, 75007 PARIS
7, rue de Valenciennes, 75013 PARIS

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Le Monde
TÉLÉMATIQUE

Composé 36-16 - Tapez LEMONDE

ABONNEMENTS
BP 967 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
354 F	672 F	954 F	1 208 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE
687 F 1 337 F 1 952 F 2 530 F

ÉTRANGER (par messagerie)
1. - BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS 399 F 762 F 1 050 F 1 380 F
2. - SUISSE, TUNISIE 504 F 972 F 1 404 F 1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande. Changements d'adresse définitifs en postscripture ; nos abonnés sont invités à retourner leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance. Veuillez avoir l'obligeance d'inscrire sur les envois progressifs et aéro-postaux l'implication.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 - Tapez LEMONDE
code d'accès ABO
365 jours par an. 24 heures sur 24

Se débarrasser des convicts

Les premiers explorateurs avaient été émerveillés par leur découverte en Nouvelle-Hollande — rebaptisée « Australie » au début du dix-neuvième siècle à l'initiative de l'explorateur anglais Flinders — d'une flore et d'une faune inconnues. On imagine leur stupeur devant les kangourous ou les ornithorynques, animaux qui défiaient les lois de la nature telles que les connaissaient alors les Européens ! Mais aussi devant les premiers aborigènes : hideux, misérables, « misérables » ou beaux et heureux selon que le temps était ou non au « bon sauvage » — comme au siècle des Lumières, — ils devinrent vite des génocides.

Chassés vers les déserts par les colons, exterminés jusqu'au dernier en Tasmanie au nom du progrès dans l'un des plus par-

« Grand jury » RTL - Le Monde

L'aventure

Dans la rude société britannique du dix-huitième siècle, où régnait la misère et l'insécurité, les châtiments étaient terribles : le vol d'un shilling pouvait conduire à la potence ; on pendait même des enfants de dix ans. La liste des « méfaits » pouvait entraîner la mort était longue de deux pages ! On condamnait un voleur à cinq cents coups de fouet... s'il survivait jusque-là ! Le sort des prisonniers, entassés dans des cachots et sur les pontons, n'était guère plus enviable. « Des chiens ou des porcs sont mieux traités ; la saleté et l'odeur sont intolérables », écrivait un témoin. C'est pourquoi des réformateurs lancèrent l'idée de la transportation vers les colonies, où les détenus étaient pratiquement vendus comme esclaves. C'était plus « humain », puisque le condamné se voyait offrir une chance de rémission par le travail.

C'est sans doute ce qui fut dit aux fondateurs, malgré eux, de l'Australie lors de leur embarquement. Après huit mois de traversée, entassés dans les cales, ils débarquèrent non pas à Botany-Bay, mais dans une baie voisine, jugée plus clémente, et qui se trouve aujourd'hui au cœur de Sydney. Le taux de « pertes » — très faible pour l'époque — ne fut que de 3 %, et 365 convicts mâles, 153 femmes et 11 enfants survécurent, de même que 211 soldats. A peine débarqués, les hommes se jetèrent sur les femmes dans

Tentatives françaises

L'exploration de l'immense continent, sa mise en pâture et en culture — les aborigènes étant parqués toujours plus loin dans des réserves, — le percement du canal de Suez et le début de la navigation à vapeur firent beaucoup pour le développement de l'Australie, liée de plus en plus étroitement à la mère patrie. Membre du Commonwealth, elle fut un des pays qui paya le plus lourd tribut sur les champs de bataille de la première guerre mondiale. L'attachement à la « bonne vieille Angleterre » a duré longtemps. L'ancien premier ministre conservateur Menzies disait que l'Asie voisine n'était qu'un « territoire que l'on survolait en se rendant à Londres » !

Aujourd'hui, les Australiens, tout en rêvant de réussir à Londres, montrent un mépris affecté pour les « Pommes », ou « Poms », surnom qu'ils donnent aux Anglais. Ils aiment se moquer d'eux, faire

faire naufrage à Vanikoro, quelques semaines plus tard. Mais le navigateur français ne pensait pas fonder une colonie. En 1801-1802, l'expédition navale de Baudin, envoyée par Bonaparte, explora le continent, effectuant un travail scientifique remarquable. Le voyant passer devant l'île du Roi, près de Sydney, le lieutenant Robbins s'empressa de visiter et de planter l'Union Jack dans le sable devant les Français médusés qu'il hissa le drapeau à l'envers...

Il y avait de quoi inquiéter les Anglais, souvent en guerre contre la France à l'époque... Plus sérieux encore, sous la Restauration, la France commença à son tour une surpopulation de forçats, difficiles à déporter après la perte de ses colonies lors du traité de Vienne. C'est pourquoi, au bout de longues enquêtes suivies de longs rapports, Paris envisagea d'ouvrir une colonie pénale... dans cette Australie occidentale dont Saint-Allouarn avait pris possession de manière toute théorique. Les discussions furent si longues que les Anglais en eurent vent et y dépêchèrent un garnison en 1826.

Paris tourna alors son attention vers la Nouvelle-Zélande. Mais le premier convoi franco-allemand de colons débarqua en 1840 à Akaroa... deux jours après les Anglais. C'est pourquoi la France se rabattra plus tard sur la Nouvelle-Calédonie. On ne peut s'empêcher de rêver et d'imaginer ce qu'aurait pu devenir un Pacifique sud avec une Australie et une Nouvelle-Zélande francophones, le drapeau britannique flottant sur Nouméa. Mais à quoi bon refaire l'histoire...

PATRICE DE BEER.

(1) Voir l'intéressant ouvrage du professeur Louis Marchand, *France australe*, publié à Perth en 1982.

"GRAND JURY" RTL - Le Monde

dimanche 18h15

animé par Olivier MAZEROLLE

avec André PASSERON et François SIMON (Le Monde) Paul-Jacques TRUFFAUT et Pierre-Marie CHRISTIN (RTL)

en direct sur **RTL**

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

COSTA-RICA : le sommet de San-José

Les chefs d'Etat d'Amérique centrale font le bilan du plan de paix

SAN-JOSÉ de notre correspondant en Amérique centrale

L'ouverture, vendredi 15 janvier, à San-José (Costa-Rica), de la réunion des présidents des cinq pays d'Amérique centrale signataires du plan de paix a été précédée d'une attaque en règle contre le président nicaraguayen, M. Daniel Ortega.

Le président salvadorien, M. Napoleón Duarte, lui aussi démocrate-chrétien, a été le plus virulent. Au cours d'une conférence de presse, il a reproché au Nicaragua de ne pas avoir rétabli la liberté de presse, de ne pas avoir libéré ses quelque neuf mille prisonniers politiques et de maintenir l'état d'urgence en vigueur depuis près de six ans.

La fin de la visite de M. Bacouche à Paris Les modalités d'octroi de l'aide française à la Tunisie seront assouplies

M. Hédi Bacouche, premier ministre tunisien, a quitté Paris, le samedi 16 janvier, au terme d'une visite officielle de quarante-huit heures. Cette dernière journée devait être marquée par un entretien avec M. Édouard Balladur, ministre de l'Économie et des Finances.

Au cours d'une conversation avec quelques journalistes, vendredi, après ses entretiens à l'Élysée et à Matignon, M. Bacouche a déclaré que la France lui paraît prête à assouplir les modalités d'octroi de son aide. Jusqu'à présent, a dit le chef du gouvernement tunisien, il y avait « un cloisonnement rigide » entre l'aide aux grands projets de développement et celle à la balance des paiements.

Des discussions entre experts vont également se poursuivre au sujet de la diffusion en Tunisie des programmes d'Antenne 2 sur un canal différent de celui de la chaîne francophone déjà existante. « Nous avons donné notre accord de principe », a dit M. Bacouche, car on ne peut donner moins à la France qu'à l'Italie (dont le RAI est repassé outre-Méditerranée).

L'agression des États-Unis par l'intermédiaire des « contras » (guérilla antisandiniste) pour expliquer son retard dans l'application des mesures démocratiques prévues dans le plan de paix.

Le président du Costa-Rica, M. Oscar Arias, auteur du plan qui lui valut le prix Nobel de la paix en 1987, a tenu des propos similaires à l'égard du Nicaragua. Dans une lettre adressée au président Ortega, deux jours avant la réunion de San-José, M. Arias déplore « l'échec des négociations pour un cessez-le-feu, la recrudescence des combats depuis la signature du plan de paix » et la volonté des sandinistes de « conserver le pouvoir indéfiniment ».

Dans son discours d'ouverture de la réunion, qui a lieu dans un centre universitaire près de l'aéroport de San-José, M. Arias a adopté un ton plus conciliant. « Nous allons démentir les obstacles de mauvais augure qui annoncent régulièrement l'échec de nos efforts en faveur de la paix. Nous ne sommes pas ici pour condamner qui que ce soit ».

Nous ne sommes pas ici pour un « match de boxe »

Dès son arrivée à San-José (dans des conditions rocambolesques puisqu'il a fait le voyage... en autocar depuis Managua, alors que tout le monde l'attendait à l'aéroport,

comme les autres présidents), M. Ortega a cherché à rassurer ses collègues : « Nous venons avec les meilleures dispositions, a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse. Nous ne sommes pas ici pour participer à un match de boxe. J'invite donc les présidents à changer de ton car leurs déclarations ne sont pas constructives et ne contribuent pas à la paix ».

Isolé en Amérique centrale, M. Ortega a trouvé des appuis auprès des autres pays d'Amérique latine qui sont majoritaires (huit membres sur quinze) au sein de la commission de vérification et de suivi, chargée d'évaluer le progrès du plan de paix. Le rapport de la commission, remis cette semaine aux présidents d'Amérique centrale, est plutôt favorable au Nicaragua. Il constate, en effet, que ce pays « a fait des efforts pour mettre en branle un processus de démocratisation malgré la gravité du conflit » qu'il affronte.

Les auteurs du rapport estiment, d'autre part, que l'aide des États-Unis à la Contra reste le principal obstacle à la réalisation du plan de paix en Amérique centrale. C'est exactement la position du Nicaragua.

On comprend pourquoi M. Ortega a cité abondamment le rapport de la commission au cours de sa conférence de presse. Il a invité la commission à « passer immédiatement à l'étape de la vérification in situ pour voir quels sont les pays qui participent au trafic d'armes en Amérique centrale et abritent des camps de guérilleros ». Le président nicaraguayen fait allusion au Honduras et au Salvador qui donnent un appui logistique important à la Contra. M. Ortega a appelé la commission à exercer des pressions sur les États-Unis pour qu'ils cessent de financer les « contras ».

Les autres dirigeants d'Amérique centrale reprochent à M. Ortega de chercher à gagner du temps pour éviter le vote, par le Congrès des États-Unis, d'une nouvelle aide en faveur des « contras ». Le vote est prévu pour le 4 février et il est improbable que le Congrès, déjà très réservé à l'égard de la politique antisandiniste du président Reagan, accorde de nouveaux crédits à la Contra tant que le plan de paix n'aura pas échoué.

BERTRAND DE LA GRANGE.

HAÏTI : les élections générales du 17 janvier

L'armée voit dans le scrutin sa meilleure chance de légitimer son pouvoir

PORT-AU-PRINCE de notre envoyée spéciale

« Élections du 17 janvier. Non pap vote ! » (On ne vote pas) : c'est une petite inscription, un graffiti de colère modeste, collé au regard usé du passant, près du marché Salomon incendié il y a deux mois par les commandos terroristes en prélude au carnage électoral du 29 novembre dernier.

Au terminus des « Tap-tap », ces petits autobus peints qu'une machine religieuse recopie sur le capot vu à la grâce de Dieu sur des ombres féminines, l'agitation, elle, est bien visible. A croire, devant cet entassement inévitable de passagers et de colis que Port-au-Prince tout entière dérange ou s'enfuit. Et les dispositions qui, dans la procédure électorale, permettent d'aller voter dans sa ville d'origine n'expliquent pas à elles seules l'attrait soudain exercé par un pénible voyage en province sur les habitants de la capitale.

Deux jours d'être leur président, leurs maires, leurs sénateurs et leurs députés, les Haïtiens, précipitamment privés de leur droit de vote depuis trente ans, et traumatisés surtout par leur dernière tentative électorale, semblent bien peu concernés. En deux mois, la fièvre électorale est tombée. Seule, au-delà du ressentiment pourtant très fort, reste une certaine amertume. Celle d'avoir été humilié, celle d'avoir peut-être à se résigner.

De fièvre électorale, à dire vrai, il serait difficilement question dans cette capitale haïtienne dont les écoles restent fermées, les rues, toujours remplies des affiches de la précédente campagne, pratiquement vides le soir venu et qu'on démolit en permanence par une armée qui a troqué son attirail guerrier pour l'uniforme kaki, comme de simples forces de sécurité qu'elle entend redistribuer : Barrages, contrôles d'identité, patrouilles, rien n'est épargné pour prouver l'efficacité retrouvée de celle qui, après s'être croisée les bras en novembre, joue aujourd'hui avec excès les garanties de la démocratie.

L'armée a opéré quelques rafles « préventives » de triblions

en province (on parle d'une vingtaine d'arrestations à Jacmel, au Sud), ou pour faire bonne mesure, a mené des perquisitions spectaculaires auprès de certains duvaliéristes notoires à Port-au-Prince. Ce fut le cas pour l'ancien chef des forces armées, Claude Raymond, fortement soupçonné dans les massacres de novembre, et dont la candidature à la présidence a été une nouvelle fois rejetée vendredi 15 janvier par la Cour de cassation au cours des rares trêves de cette non-campagne.

En effet, dans un mouvement inattendu samedi 9 janvier, le nouveau Conseil électoral provisoire désigné par le gouvernement avait échoué à son tour l'article 291 de la Constitution interdisant aux partisans trop zélés de l'ancien régime de briguer des fonctions électives pendant dix ans. C'est ce qui a fait permis d'éliminer de ce fait onze candidats dont Claude Raymond et cet autre grand baron duvalériste qu'est Clovis Desir. Huit d'entre eux avaient décidé de faire appel. Après des débats nébuleux au cours desquels le ministère public avait ouvertement approuvé le parti de candidats évincés, le verdict est tombé : trois duvaliéristes « mineurs » sont admis à se représenter, les autres sont définitivement exclus.

Parmi les « présidentiables »

Faut-il s'attendre pour autant, comme le craignait cet homme d'affaires parti soudainement passer le week-end à Miami, à quelques subterfuges de la bête blessée ? Peut-être. Mais ce n'est pas cette fois avec l'aval de l'armée, très divisée après les événements de novembre, qui voit dans ce scrutin sa meilleure chance d'assurer tout à la fois son pouvoir et de légitimer. Sa meilleure chance aussi de reconquérir en partie l'opinion internationale, et qui sait, espèrent certains membres du gouvernement, l'aide qui va avec ?

Parmi les « présidentiables », confinés au triste rôle du plus petit dénominateur commun, cha-

me s'efforce donc, par calcul ou par conviction, de se poser en « rassembleur de la nation ». Finis les discours enflammés et les projets de société de novembre. Il n'est plus question que de parer au plus pressé, d'assurer une transition. De la démocratie en location-bail...

M. Hubert de Ronceray, sociologue et ancien ministre de Jean-Claude Duvalier, se présente ainsi sous les couleurs d'un « candidat libéral ». Tâillon sur la question de l'indépendance nationale, bafouée selon lui par les ingérences internationales des derniers mois.

Pour sa part, Gérard Philippe Auguste, ingénieur agronome, a plus de mal à manier l'angélisme électoral et distribue volontiers des mauvaises notes aux « exilés rentrés s'acheter avec des dollars américains un pouvoir en Haïti ». Il mise, lui, sur le poids historique de son parti, le MOP (Mouvement d'organisation du pays) créé en 1948.

Quant au professeur Leslie Manigat, un universitaire qui a fait une partie de sa carrière au Venezuela et se pose en spécialiste des questions internationales, il pourrait facilement prêter sa large carrière aux habits neufs de la démocratie haïtienne.

Tout en s'iroutant sa bière dans les splendeurs coloniales passées de l'hôtel Otisfont, le professeur Manigat joue la carte du néoréalisme : « Les gens en ont assez, dit-il, il faut s'en sortir. La démocratie, c'est se battre sur le terrain, dans un contexte difficile. Je suis sûr d'être parmi ceux qui cherchent une solution haïtienne et non ceux qui sont allés crier à l'aide à l'étranger ».

L'avenir ? « L'armée a le pouvoir. Il n'y a pas de solution politique viable sans elle ».

M.-C. DECAMPS.

Proche-Orient

ISRAËL : les affrontements à Jérusalem au cours de la « journée de deuil »

La coupure s'accroît entre les deux parties de la Ville sainte

Un Palestinien a été tué vendredi 15 janvier à Gaza après qu'il eut attaqué un soldat à coups de poignard, ont annoncé les autorités israéliennes. Outre quelques incidents très isolés en Cisjordanie, la journée a été marquée par des heurts à Jérusalem, sur l'esplanade des Mosquées.

JÉRUSALEM de notre correspondant

Le « noble sanctuaire », comme l'appellent les Arabes, avait rarement connu pareille agitation. L'endroit est pourtant coutumier de manifestations diverses : pas plus tard qu'en octobre 1987 encore, la police avait dû y intervenir en force. Mais, cette fois, ce qui s'est passé sur l'esplanade des Mosquées (le mont du Temple), en vieille ville de Jérusalem, vendredi 15 janvier, laissera des traces, accentuant un peu plus la coupure entre les deux parties de la capitale.

A vrai dire, personne n'a été véritablement surpris par la manifestation et par les affrontements avec les forces de l'ordre qui ont eu lieu sur l'esplanade à la mi-journée, à l'issue de la prière du vendredi. Toute la semaine, des tracts avaient appelé à une « journée de deuil » à la mémoire des trente-sept Palestiniens tués depuis le 9 décembre 1987.

Dans la matinée, une demi-douzaine de half-tracks, blindés, avec leur cargaison de soldats caqués, avaient pris position autour de la partie est de la vieille ville (le secteur arabe). L'un des engins avait été conduit dans une des étroites ruelles des souks et posté à quelques mètres du nouveau domicile de M. Ariel Sharon, ministre du com-

merce extérieur, dont l'appartement est surmonté d'un immense chandelier à sept branches.

Une blessure de plus

Les forces de sécurité avaient mobilisé un millier d'hommes : policiers caqués, masque à gaz sur le visage, agents en civil matriquée à la main, et parachutistes le doigt sur la détente de leur fusil d'assaut ; un tireur d'élite avait pris place sur un toit dominant la scène.

A l'issue de la prière, le muezzin, après quelques remarques de tonalité politico-religieuse, avait appelé à

une marche de protestation autour de l'esplanade, un des lieux les plus sacrés de l'islam, abritant le dôme du Rocher (la mosquée d'Omar) et la mosquée Al Aqsa. A ce moment, un groupe de cinq Palestiniens s'en est pris à un policier en civil. Selon les autorités, ils l'ont grièvement blessé, se sont emparés de son arme et ont tenté de l'entraîner à l'intérieur d'une des mosquées. Quelques pierres ont volé, quelques centaines de jeunes ont commencé à brûler des drapeaux israéliens. Et la police est intervenue : chargée à la matraque autour des mosquées, tirs de grenades lacrymogènes, cris et fuite affolée de quelque trois mille fidèles — dont des femmes et des personnes

âgées — vers les sorties de l'esplanade.

Il n'y a pas eu de tirs à balles réelles ; la police a démenti qu'une grenade lacrymogène ait été tirée à l'intérieur des lieux de culte ; et les policiers se sont apparemment contentés d'appréhender certains des manifestants à l'entrée des mosquées mais sans véritablement y pénétrer.

Bilan officiel : quelques blessés et huit manifestants arrêtés. Bilan politique : une blessure de plus, psychologique et affective, entre les deux communautés d'une ville qui n'a jamais paru moins « unifiée ».

ALAIN FRACHON.

Les Américains ont rejeté une proposition soviétique liant les armes stratégiques et l'IDS

Les Soviétiques ont présenté, vendredi 15 janvier, à Genève une proposition sur « le respect du traité ABM (missiles antibalistiques) pendant une période à déterminer » que les Américains ont repoussée dans la journée.

Le porte-parole de la délégation américaine a expliqué que cette proposition soviétique n'était qu'une nouvelle tentative pour obtenir ce que les Américains avaient déjà refusé. La démarche soviétique, a expliqué le porte-parole américain, « établit un lien entre la réduction des armes stratégiques (l'objectif de la négociation est une réduction de 50 % de ces armes) et des contraintes paralysantes portant sur l'initiative de défense stratégique ». La démarche, a-t-il précisé, s'appuie sur une interprétation de la déclaration américano-soviétique de

Washington qui n'est pas celle des États-Unis.

« Une réduction radicale des armes stratégiques offensives ne peut être obtenue que si le traité ABM est préservé et respecté », avait déclaré vendredi le chef de la délégation soviétique, M. Oboukhov.

C'est par ce biais, même si M. Oboukhov a clairement souligné que l'initiative de défense stratégique ne figurait pas en tant que telle dans la négociation commencée jeudi, que l'URSS entend faire obstacle au déploiement du bouclier spatial américain.

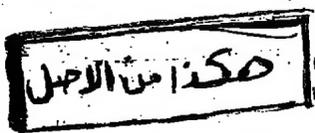
C'est la raison pour laquelle elle demandait dans sa proposition que les dispositions de ce traité soient interprétées de la manière la plus stricte et que les deux parties s'engagent à les respecter le plus longtemps possible.

M. Genscher à Damas

Damas (AFP). — Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher, arrivé vendredi 15 janvier à Damas, a rencontré dans l'après-midi son homologue syrien, M. Farouk Al-Chareh.

De bonne source à Damas, on indique que les entretiens ont porté notamment sur la relance de la coopération économique entre la Syrie et la CEE, dont la RFA assure la présidence pour six mois. La RFA cherche à faire lever les sanctions économiques appliquées par les Douze contre la Syrie, à la suite du procès des frères Hindawi à Londres et à Berlin, à la fin de 1986.

M. Genscher devrait, par ailleurs, évoquer avec ses interlocuteurs syriens le sort du dernier otage ouest-allemand détenu au Liban, M. Rudolph Cordes, enlevé en janvier 1987 à Beyrouth-Ouest.



Diplomatie

L'accord entre Madrid et Washington

Les F-16 américains quitteront la base de Torrejon dans un délai de trois ans

MADRID de notre correspondant

Après un an et demi de difficiles négociations, l'Espagne et les Etats-Unis sont finalement parvenus, le vendredi 15 janvier, à un accord sur le renouvellement du traité bilatéral qui permet à Washington d'utiliser depuis 1953 quatre bases en territoire espagnol. Un traité plusieurs fois renouvelé et amendé, qui devait venir à expiration en mai prochain, et qui sera remplacé par un texte totalement nouveau, valable pour huit ans, que les deux parties commenceront à élaborer le 3 février.

Cet accord constitue sans conteste une victoire diplomatique pour Madrid. Les Etats-Unis acceptent, en effet, le départ du territoire espagnol, dans un délai de trois ans, des soixante-douze avions F-16 stationnés à Torrejon. Le sort des installations de la base — où étaient stationnés quelque quatre mille cinq cents militaires américains et qui possède la plus grande piste d'atterrissage militaire d'Europe occidentale — doit encore être négocié. Les Etats-Unis discuteront avec leurs alliés de l'OTAN la localisation future des F-16.

Magreb et Proche-Orient

Madrid a accepté, de son côté, quelques contreparties de moindre importance. Les avions américains pourraient être autorisés à revenir en Espagne en cas de crise internationale grave, reconnue comme telle par les deux parties. Madrid a en outre renoncé à exiger le départ de son territoire des cinq avions-citernes américains stationnés à Saragosse, qui seront toutefois transférés vers une autre base du pays. Enfin, l'Espagne a accepté que le nouveau traité ait une période de validité plus longue que les accords antérieurs.

L'« espagnolisation » totale de Torrejon avait été exigée par Madrid dès la première série de négociations bilatérales, en juillet 1986. Du côté américain, on affirmait qu'une telle mesure ne pouvait qu'affaiblir le flanc sud de l'alliance.

Aux yeux de Madrid toutefois, la présence des F-16 à Torrejon était davantage liée aux objectifs stratégiques des Etats-Unis qu'à ceux de l'ensemble de l'alliance atlantique. Madrid craignait surtout que Torrejon ne puisse servir de base d'appui pour une intervention militaire américaine dans le Magreb ou au Proche-Orient, une région où les actions diplomatiques des deux pays sont loin de coïncider.

Les Etats-Unis, qui avaient visiblement sous-estimé la détermination espagnole, s'étaient d'abord contentés durant sept mois d'opposer une simple fin de non-recevoir à Madrid. A partir de février 1987, ils avaient proposé plusieurs solutions intermédiaires, toutes jugées insuffisantes par leurs interlocuteurs : le transfert des F-16 vers une base espagnole puis le départ d'un tiers des avions seulement, enfin l'évacuation de tous les appareils. Mais dans un délai de dix ans. Depuis le remplacement de M. Weinberger par M. Carlucci comme secrétaire à la défense, Washington semble avoir mieux compris que les Espagnols n'étaient pas disposés à se livrer à un « marchandage » sur ce qui constituait, pour eux, une question de souveraineté nationale.

En tardant à accepter l'indéfectible Washington a transformé en défaite apparente ce qui aurait pu être considéré comme un accord satisfaisant pour les deux parties. Si les Etats-Unis abandonnent Torrejon, ils conservent, en effet, leurs autres installations militaires en Espagne, dont la base maritime de Rota, près de Cadix, d'une importance stratégique de premier plan dans le contrôle du détroit de Gibraltar. Comme aimait à l'affirmer le président du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez, « ce que nous négocions, ce n'est pas la manière dont les Américains quittent l'Espagne, mais bien celle dont ils y restent ».

THIERRY MALINIAC.

M. Chevardnadze à Bonn

Moscou souhaite profiter d'un contexte « favorable » pour discuter des questions de sécurité

Les Soviétiques ont fait savoir vendredi 15 janvier qu'ils attachaient une « grande importance » à la visite qu'entreprend dimanche à Bonn leur ministre des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, pour préparer une rencontre entre M. Mikhaïl Gorbatchev et le chancelier Kohl.

Le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Guerassimov, a souligné, à Moscou, que cette visite intervenait dans des conditions « très favorables », en raison de la conclusion de l'accord soviéto-américain sur l'élimination des missiles de portée intermédiaire et du rôle positif joué par la RFA au cours des négociations. En acceptant de ne pas moderniser les fameux Pershing-1, le chancelier Kohl avait levé l'un des derniers obstacles s'opposant encore à cet accord.

La visite de M. Chevardnadze constitue une nouvelle étape dans le dégel des relations entre les deux pays, qui avaient traversé une période difficile jusqu'à l'année dernière. Le voyage du président Richard von Weizsäcker, en juillet dernier, puis celui de M. Franz-Josef Strauss, ministre-président de Bavière et président du Parti social-

chrétien, avaient permis de renouer le dialogue au plus haut niveau.

Les problèmes politiques et militaires occuperont une place centrale dans les discussions. Si les Soviétiques se félicitent de l'attitude allemande sur les questions de désarmement, ils voient, en revanche, d'un mauvais œil les efforts faits par la RFA et la France pour resserrer leur coopération en matière de défense. Ces efforts ont donné lieu à de très vifs commentaires de la part de Moscou.

Le dossier économique sera aussi largement abordé. L'Allemagne de l'Ouest demeure le premier partenaire commercial occidental de l'URSS. Les Soviétiques s'inquiètent des effets pervers de la hausse du deuschemark, qui renchérit leurs importations de RFA à un moment où, « pressurés » obligés, ils cherchent à acquérir plus d'équipements modernes sur les marchés étrangers.

Les chiffres du commerce extérieur pour les neuf premiers mois de 1987 font apparaître une chute des échanges par rapport à la période correspondante de 1986 (3,6 milliards de roubles contre 4,2 milliards), due principalement à la diminution des exportations soviétiques.

La visite de M. Ryjkov à Oslo

Les négociations sur la mer de Barents sont toujours dans l'impasse

Les Norvégiens ne cachent pas leur déception au terme de la visite officielle de M. Nikolai Ryjkov, du 14 au 16 janvier, à Oslo. Ils pensaient que le chef du gouvernement soviétique, qui avait réglé en début de semaine à Stockholm un contentieux vieux de dix-neuf ans avec la Suède sur le partage des zones économiques en mer Baltique, allait arriver en Norvège, deuxième étape de sa tournée scandinave, avec les mêmes dispositions d'esprit pour résoudre le différend frontalier qui oppose les deux pays dans la mer de Barents. La zone contestée depuis 1974 couvre un espace maritime de 155 000 kilomètres carrés, situé entre le Spitzberg et la terre de Saint-Joseph.

Sur cette question, M. Nikolai Ryjkov n'a fait aucune proposition nouvelle susceptible de bloquer les négociations. L'URSS souhaite que les deux pays assurent conjointement l'administration de la zone et se partagent équitablement les richesses naturelles (pétrole et gaz) qu'elle est supposée receler. De son côté, la Norvège estime qu'une telle solution risque de renforcer la domination soviétique dans la région. Le gouvernement d'Oslo pense qu'« une frontière claire doit être tracée ».

Les pourparlers sont compliqués par le fait que cet espace maritime est d'un grand intérêt stratégique pour l'URSS. Il constitue un passage obligé vers l'Atlantique nord pour la flotte soviétique basée à Mourmansk, dans la presqu'île de Kola.

En dépit de l'échec de ces discussions, M. Gro Harlem Brundtland, premier ministre norvégien, et son homologue soviétique ont signé, le 15 janvier, deux accords sur l'échange rapide d'informations en cas d'incident nucléaire et l'organisation des secours en mer de Barents.

BONN de notre correspondant

La tempête soulevée par la fermeture de l'usine de combustibles nucléaires Nukem, soupçonnée d'avoir livré de la matière fissile à des pays comme le Pakistan et la Libye (le Monde du 16 janvier), continue de faire rage en République fédérale. Le quotidien d'extrême gauche Tageszeitung dénonce cet « Uranigate » qui ébranle la République. Le chancelier Kohl et son ministre de l'environnement, M. Klaus Töpfer, sont accusés par l'opposition de négligence et de rétention d'information devant le Bundestag. Tous les partis se sont prononcés pour la constitution d'une commission d'enquête parlementaire ayant mission de faire toute la lumière sur cette ténébreuse affaire.

La mort de Sean MacBride

Un humaniste de combat

(Suite de la première page.)

Après avoir été deux ans à la tête de l'IRA, il retourna dans la légalité quand, en 1937, la constitution du pays est changée pour supprimer toute marque d'allégeance au Royaume-Uni. En 1948, il est nommé ministre des affaires étrangères et, champion du neutralisme, obtient que son pays s'adhère pas à l'OTAN. Il renoua avec diverses personnalités anti-impérialistes rencontrées dans les années 20 ; Ho Chi Minh et Nehru sont ses amis. Il contribue à la formation du Conseil de l'Europe et apporte son concours à l'élaboration de la Convention européenne des droits de l'homme. Ses déboires en politique dans son pays (il doit quitter le gouvernement dès 1951 et le réintègre en 1957) sont à la mesure des succès de sa carrière « internationaliste ».

En 1961, il préside à la naissance d'Amnesty International, qui va acquérir l'autorité que l'on sait en dénonçant les exactions de bien des gouvernements ayant, pour d'autres raisons, sa sympathie. Ce n'est pas là l'une des moindres contradictions de ses multiples entreprises. De 1973 à 1976, il est secrétaire général adjoint de l'ONU et commissaire de l'organisation pour la Namibie. Entre-temps, il reçoit le prix Nobel et, trois ans après, en 1977, à Moscou — doublé unique, — le prix Lénine pour la paix.

Un « nouvel ordre de l'information »

L'année suivante, à Washington, il est décoré de la médaille de la Justice. Ce « tiers-mondiste » qui a si fortement protesté contre les bombardements américains au Vietnam n'hésite pas à tenter, en 1979, d'obtenir à Téhéran la libération des otages américains, puis à réclamer le retrait des Soviétiques de l'Afghanistan.

En 1980, président de la commission de l'UNESCO sur les problèmes de communication, il cautionne un rapport très controversé parce qu'il comporte de vives critiques à l'égard des médias occidentaux et suggère l'instauration d'un « nouvel ordre mondial de l'information ».

Jusqu'au bout, Sean MacBride a continué à déployer de notables efforts, même s'il était privé par l'âge et la maladie de ses voyages incessants, de colloques en conférences, tout autour du globe. En 1984, par exemple, alors que les relations entre Moscou et Washington sont au point mort, il parvient à rétablir brièvement un semblant de dialogue à travers le courrier que lui adressent Constantin Tchernenko et Ronald Reagan.

Quelques semaines seulement avant sa mort, Sean MacBride aura eu la grande satisfaction de voir se tenir une rencontre Reagan-Gorbatchev couronnée par la signature d'un traité sur les armes nucléaires. Il s'avouait « beaucoup plus pessimiste » qu'il ne paraissait, mais il ignorait manifestement la résignation. Et dans son bureau se trouvait en évidence une statuette représentant Don Quichotte, auquel on l'a fréquemment comparé.

FRANCIS CORNU.

Europe

RFA

Le scandale Nukem relance le débat sur la poursuite du programme électronucléaire

Rien pourtant, au cours de la journée du vendredi 15 janvier, n'est venu confirmer ou infirmer les « soupçons lancés » pesant sur la RFA d'avoir, par l'intermédiaire de la firme Nukem et de sa filiale Transnuklear, contrevenu au traité de non-prolifération nucléaire. Le porte-parole de l'entreprise a démenti que Nukem ait jamais livré à l'étranger de matériaux susceptibles d'être utilisés pour la fabrication de bombes, et le centre d'études nucléaires de Mol, en Belgique, impliqué également dans le trafic de déchets, se défend lui aussi d'avoir agi de la sorte. Le gouvernement ouest-allemand a mis en route une enquête de grande envergure en RFA, en Suisse et en Suède pour établir si oui ou non les transports des matériaux radio-actifs à partir du port de Lübeck comportaient des éléments suspects.

On manifeste quelques doutes, dans les milieux de la recherche et de l'industrie nucléaires, sur la possibilité technique de fabriquer à Mol comme à Nukem des matériaux fissiles à usage militaire. Mais il en faudra plus pour persuader une opinion publique abasourdie par l'ampleur du scandale du transport des déchets par Transnuklear que les nouveaux soupçons ne sont pas fondés. Comment, dans ces conditions, des hommes politiques responsables, comme le ministre, président de Hesse, M. Walter Wallmann, ont-ils été conduits à reconnaître que la livraison de matière fissile à des pays étrangers était « possible » ? Selon les explications données par MM. Wallmann et Töpfer à Bonn, cette attitude était justifiée par des informations données au gouvernement de Hesse et au parquet de Francfort par une « informatrice » prétendant détenir des preuves de ce

trafic illégal. Or, jusqu'à présent, le parquet affirme ne détenir aucune preuve irréfutable de ces faits. Il s'agit donc plutôt, pour des hommes politiques qui sont conscients de marcher en l'occurrence sur un champ de mines, au sens propre comme au figuré, de prendre des précautions pour le cas où des enquêtes journalistiques ou policières viendraient confirmer ces graves soupçons.

En tout état de cause, la querelle sur la poursuite du programme nucléaire ouest-allemand est bel et bien relancée, avec en pointe les Verts, partisans d'un abandon immédiat et définitif de la production d'électricité nucléaire, suivis par les sociaux-démocrates, qui veulent tenir du nucléaire à distance de dix ans. Le chancelier Helmut Kohl, pour sa part, ne voit aucune raison de relancer le débat de fond sur cette question.

LUC ROSENZWEIG.

URSS : reçu au Kremlin au sein d'une délégation

M. Andreï Sakharov a demandé à M. Gorbatchev la libération de deux cents prisonniers politiques

Moscou. — L'académicien Andreï Sakharov s'est vu remettre, vendredi 15 janvier, par le premier fois avec M. Mikhaïl Gorbatchev et a estimé devant la presse, après cette rencontre, que le chef du Kremlin est le dirigeant dont l'URSS « a besoin en ce moment difficile » de l'histoire. Le prix Nobel de la paix s'est déclaré « très favorablement impressionné » par M. Gorbatchev « à la fois comme dirigeant et comme personnalité ». « Il est plus dynamique et plus capable » que ses prédécesseurs, a-t-il ajouté.

M. Sakharov a été reçu par le numéro un soviétique au Kremlin en même temps que les membres du conseil des directeurs d'un Fonds international pour la survie de l'humanité, qui s'est constitué jeudi à Moscou et dont M. Sakharov fait partie, ainsi notamment qu'un homme d'affaires américain, M. Armand Hammer, président de l'Occidental Petroleum.

Ces personnalités se sont entretenues plus de deux heures avec M. Gorbatchev. Le chef du Kremlin « a fait une déclaration liminaire, puis chacun de nous est intervenu et des discussions ont eu lieu », a précisé M. Sakharov.

L'ancien exilé de Gorki n'a pas voulu préciser le détail des propositions que les membres du conseil des directeurs ont fait à M. Gorbatchev. « On ne peut tout dire tout de suite », a-t-il dit lors d'un briefing au centre de presse du ministère des affaires étrangères, auquel il avait accès pour la première fois.

M. Hammer a cependant précisé qu'Andreï Sakharov avait remis au secrétaire général du PC soviétique

une liste d'environ deux cents prisonniers politiques dont il demande la libération.

M. Sakharov a également exprimé son point de vue sur l'Afghanistan, en estimant que le retrait soviétique de ce pays doit se faire « sans conditions ». « Le reste s'arrangera ensuite », a-t-il dit, en jugeant qu'il y a des « changements » et des « progrès » sur cette question.

Commentant les raisons de sa participation au nouveau Fonds,

M. Sakharov a dit que cet organisme « privé et indépendant » n'aurait pas à apparaître avant le processus « de libération de démocratie », qui a lieu dans la société soviétique.

« J'ai des contacts avec différents groupes de notre population, souvent en position difficile, souvent oppositionnelle », a-t-il ajouté. Il a cité notamment les Tatars de Crimée, dénoncés récemment dans la presse soviétique comme « groupe extrémiste et provocateur ». — (AFP, Reuter, AP.)

Plus de gyrophares pour les apparatchiks moscovites

MOSCOU de notre envoyé spécial

Un rude coup vient d'être porté à Moscou aux bureaux et de haut rang ; quelque huit cents limousines officielles ont été prises, sur décision des autorités, des aéroports et gyrophares qui leur permettaient de bloquer la circulation aux heures de pointe dans le centre de la capitale, sur le chemin du Kremlin ou du comité central.

Les apparatchiks soviétiques avaient une fâcheuse tendance à faire usage de cet appanage de leur pouvoir « pour satisfaire leur ego », a expliqué le colonel de la milice, Eléonore Pankov, chef adjoint du service de contrôle de la circulation à Moscou.

Rapportant cette décision « inhabituelle », l'agence Tass a pris soin

de préciser que le comité de ville du Parti communiste, qui figure parmi les premiers touchés, en avait été dûment informé. Les convois de Zil, de Tchaïka ou de Volga noire, tous phéres allumés et gyrophares en action, étaient devenus l'un des symboles les plus ostentatoires des apparatchiks moscovites, sur l'avenue Kalinine. Postés tous les cent mètres, les miliciens n'ont pas leur pareil pour arrêter, net, dans un grand crissement de pneus, les flots de voitures, d'un signe de bâton péremptoire, pour laisser passer un véhicule officiel.

Le cinéaste Eldar Rzanzov, qui a entrepris une lutte à mort contre la bureaucratie, a fait de ce spectacle typique de la vie quotidienne moscovite une des meilleures scènes de son dernier film, Méthode oubliée pour vivre.

S.K.

Asie

La tension entre les deux Corées Pyongyang dément être responsable de l'attentat contre l'avion de la KAL et menace Séoul de « représailles »

Radio-Pyongyang a démenti vendredi 15 janvier toute implication de la Corée du Nord dans la destruction de l'appareil de la compagnie aérienne sud-coréenne KAL (le Monde du 16 janvier). La radio officielle nord-coréenne a qualifié de mensonges fabriqués de toutes pièces les accusations portées par la jeune femme, qui a déclaré à la télévision de Séoul avoir placé une bombe à bord de l'avion sur ordre de M. Kim Jong Il. Il n'y a aucune trace de cette jeune femme, identifiée comme M^{lle} Kim Hyun Hee, dans les registres scolaires du pays et son père n'est pas diplomate nord-coréen, a ajouté la radio. L'agence officielle de presse KCNA a, de son côté, évoqué de possibles représailles contre Séoul. « Nous répondrons à la provocation de l'attentat par des représailles décisives », a averti l'agence.

A Washington, un responsable du département d'Etat a indiqué vendredi que Séoul avait informé les Etats-Unis que la Corée du Sud ne préparait pas de représailles militaires contre la Corée du Nord ; selon lui, la déclaration sud-coréenne sur d'éventuelles représailles (le Monde du 16 janvier), a été faite pour des raisons de politique intérieure. Le département d'Etat a annoncé qu'il disposait de « preuves importantes » de l'implication du gouvernement nord-coréen dans l'attentat, ajoutant : « De tels actes méritent la condamnation de tous les gens civilisés ».

Séoul a demandé vendredi aux Nations unies de prendre des sanctions à l'encontre de Pyongyang. L'ambassadeur sud-coréen auprès

de l'ONU a également laissé entendre que son gouvernement pourrait porter l'affaire devant l'Organisation internationale de l'aviation civile (OIAAC). Il a enfin déclaré que M^{lle} Kim Hyun Hee serait jugée, mais que son cas serait examiné avec bienveillance car elle a avoué et regretté son crime. — (AFP, Reuter, AP.)

Les Jeux olympiques d'été

Cuba n'ira pas à Séoul

Le président du Comité olympique cubain, M. Manuel Gonzalez Guerra, a annoncé, le vendredi 15 janvier, que Cuba ne participera pas aux Jeux olympiques d'été de Séoul, en septembre prochain. La décision a été prise à l'unanimité par le Comité, en présence de M. Fidel Castro. Le chef de l'Etat cubain a adressé une lettre au président du Comité international, M. Juan Antonio Samaranch, dans laquelle il réaffirme le soutien de La Havane à la position de la Corée du Nord et son inquiétude sur les conditions de sécurité en Corée du Sud.

Mis à part Pyongyang, Cuba est le seul Etat à avoir annoncé un boycottage des Jeux d'été de 1988. Cent soixante pays, dont l'URSS et la quasi-totalité des pays socialistes, qui n'avaient pas participé aux Jeux de Los Angeles, ont répondu favorablement à l'invitation du Comité international. Le Vietnam a, lui aussi, confirmé, vendredi, sa participation. — (AFP, Reuter.)

Le président Reagan favorable au maintien de l'aide américaine au Pakistan

Washington. — Le président Ronald Reagan a fait savoir vendredi 15 janvier au Congrès qu'il permettrait la poursuite de l'aide américaine au Pakistan, en dépit des inquiétudes américaines concernant le programme nucléaire de ce pays. M. Reagan a invoqué une disposition qui permet des exceptions à une loi de 1985 imposant l'arrêt de l'assistance américaine à tout pays qui tente de se procurer illégalement, aux Etats-Unis, des matériaux pouvant servir à la fabrication d'armes nucléaires.

Selon des responsables américains, le département d'Etat a conclu, dans un mémorandum adressé au président Reagan, à l'implication probable du Pakistan dans une tentative d'exportation vers ce pays de matériaux pouvant être utilisés dans la fabrication d'armes atomiques. Le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman, avait fait part jeudi des « graves inquiétudes » des Etats-Unis à propos du programme nucléaire pakistanais (le Monde du 16 janvier).

Le mémorandum du département d'Etat recommandait pourtant la poursuite de l'aide américaine, selon des responsables américains ayant demandé l'anonymat. Dans un communiqué, la Maison Blanche a indiqué vendredi qu'un arrêt de cette assistance « serait contraire aux intérêts stratégiques des Etats-Unis et nuirait à un effort déterminé pour l'Asie du Sud ». En septembre dernier, le Congrès avait suspendu l'aide américaine à ce pays. Mais il l'avait rétablie en décembre, votant 480 millions de dollars d'aide économique et militaire, principalement parce que le Pakistan soutient la résistance afghane. (AFP.)

pe
relance le débat
nucléaire

Politique

L'entrée en campagne du premier ministre pour l'élection présidentielle

M. Jacques Chirac ou l'art consommé de séduire les électeurs

Enfin ! La charge a sonné ! Chirac ? Le cavalier Chirac adore. Il en est même devenu le grand spécialiste dans la classe politique française. Descendre une rue soumise aux livres, arpenter un marché main tendue, faire vibrer des militants entassés dans le hall glacé d'un palais des sports, sauter d'un avion dans l'autre pour parcourir le pays aussi vite que les coureurs du Tour de France aérien, Jacques Chirac sait faire. Jacques Chirac adore.

Cet art consommé de séduire les électeurs, il l'a appris sur les routes sinueuses de Corrèze lors de sa première campagne législative en 1967. Depuis, il a su adapter les méthodes classiques de l'arrondissement rural aux scrutins nationaux. Réussite étonnante à l'heure de l'audiovisuel triomphant. Mais, avant de faire de la France sa circonscription, il avait déjà montré, en arrachant la mairie de Paris en 1977, que ce qui était bon pour les cantons de province l'était aussi pour les quartiers de la capitale.

Déjà son affiche recouvrait les murs de la ville. Déjà il se montrait sans pitié pour ses adversaires. Déjà il savait semer la discorde chez ses concurrents et profiter de leurs divisions. Déjà il réussissait à convaincre les hésitants de son camp qu'il était un meilleur rempart contre les coups que son challenger, M. Michel d'Ornano. La méthode Chirac était définitivement mise au point.

Une autre facette de son talent de meneur de campagne apparaît lors des législatives de 1978 : la chanson de l'union dans la diversité. En rupture avec Valéry Giscard d'Estaing, il lui propose quand même une campagne unitaire contre la gauche qui paraît avoir le vent en poupe. Si, en juillet 1977, il souhaitait de nombreuses primaires au sein de la majorité, il signe un « manifeste » commun avec tous les partis de cette-ci le 14 septembre. Si, en janvier 1978, il se fêchait et rompait l'accord après la création de l'UDF, arme de guerre giscardienne contre le RPR, il ne cesse de proclamer qu'il se bat pour la victoire de la majorité parlementaire tout entière contre les tenants du programme commun. Résultat : la majorité garde la majorité », comme le proclament les affiches de l'UDF, mais le RPR conserve la première place

à droite : 22,62 % des suffrages exprimés contre 21,45 % aux fidèles du président de la République en exercice au premier tour, et cent cinquante députés élus contre cent quarante à ses alliés.

Retour à l'opposition brutale au giscardisme à l'occasion des premières élections au suffrage universel de l'Assemblée des Communautés européennes, au printemps de 1979. Dès le mois de décembre 1978, Jacques Chirac, dans son fameux « appel de Cochin », du nom de l'hôpital où il se remettait d'un grave accident de la route, avait prévenu : il allait lutter contre « la voix paisible et rassurante » du « parti de l'étranger ».

Aucun enjeu de pouvoir dans ces élections à la proportionnelle sur liste nationale, chacun pouvait régler ses comptes au sein de son propre camp. La suprématie à droite était à conquérir. Mené par son président, le RPR l'a perdue, et nettement : 18,31 % des suffrages exprimés, contre 27,60 % à la liste de l'UDF.

Quelques ratés

La machine électorale chiracienne peut avoir des ratés ou, plus exactement, ne pas embrayer sur l'électeur. Toujours optimiste, Jacques Chirac préfère constater que la « politique [du gouvernement] ne recueille manifestement pas l'adhésion populaire » et accuser « une manipulation sans précédent des moyens d'information au bénéfice de la liste officielle ».

Le cap ne change pas lors des présidentielles de 1981. Après le rassemblement parlementaire contre le gouvernement de Raymond Barre, le RPR se lance, avec, bien entendu, son président comme porte-drapeau. Tout est bon pour désabriter le chef de l'Etat sortant, dont le bilan « ne conduit pas spontanément et de gaieté de cœur la majorité d'entre nous à lui donner un nouveau bail de sept ans ». C'est la campagne du « y a qu'à », car, cette fois, c'est Jacques Chirac qui a une autre politique à proposer.

Malgré les réticences des vieux gaullistes, qui préfèrent faire campagne pour M. Michel Debré ou soutenir, plus ou moins discrètement, M. Giscard d'Estaing, la

machine RPR fait la preuve de sa capacité à mener une campagne d'un dynamisme rarement vu. Les sondés se laissent séduire. Parti de 11 % des intentions de vote collectées par la SOFRES en octobre 1980, M. Chirac franchit les 15 % en mars et frôle même la barre des 20 % à la mi-avril. La dernière ligne droite lui est fatale. Au soir du 26 avril, il ne recueille que 16,99 % des suffrages exprimés contre 28,31 % au président sortant. Le choc est rude, mais le rebond étonnant.

Virage cap sur cap. Au lendemain même de la victoire de M. François Mitterrand, M. Chirac se propose comme patron de l'union de la droite, et dès le 14 mai il signe avec M. Jean Lecanuet un pacte créant « l'Union de la nouvelle majorité » pour patronner tous les candidats du RPR et de l'UDF aux législatives qui font suite. Le Tour de France recommence au bénéfice des amis comme des adversaires de la veille devenus des alliés. Le vaincu du premier tour de la présidentielle empoche le bénéfice de cette croisade unitaire : les socialistes ont certes la majorité absolue à l'Assemblée nationale, mais le RPR y conserve quatre-vingt-trois députés, soit vingt-deux de plus que l'UDF. L'honneur est sauf puisque la prééminence gaullienne est préservée et que sont sauvegardées les bases de la reconquête.

Union toujours pour les européennes de 1984. La leçon de 1979 a porté : ce terrain-là n'est guère favorable pour compter les chiraciens. Il s'agit de défaire les socialistes. L'heure de la vraie revanche viendra en 1986. Proportionnelle aidant, la première manche se joue dans les discussions d'état-major : l'UDF reconnaît le suprématisme de son allié. Les électeurs le confirment : les chiraciens restent plus nombreux que les giscard-barriettes au Palais-Bourbon (145 contre 129).

La campagne de ces élections à l'Assemblée ressemble fort à celle d'une présidentielle. Méthode et matériel ont été rodés alors avec succès. Aujourd'hui, il suffit au premier ministre-candidat de réussir à rentabiliser les investissements soigneusement engrangés pendant quatorze mois.

THÉRIER BRÉHIER.

Le chef du gouvernement définit son « ambition » pour la France

(Suite de la première page.)

M. Chirac devait prononcer son premier discours de candidat déclaré samedi après-midi devant les « Etats-généralux du gaullisme », qui regroupent une douzaine d'associations, en présence d'anciens ministres du général de Gaulle. De leur côté, plusieurs composantes de l'UDF accomplissent les premiers actes de leur entrée en campagne. Le Parti socialiste-démocrate (PSD) de M. André Santini, secrétaire d'Etat à la communication, et le Parti radical, de M. André Rossini, ministre des relations avec le Parlement, devaient officialiser dimanche leur choix en faveur de M. Raymond Barre (toutefois, les fédérations parisiennes de ces deux formations ont déjà opté pour la candidature du maire de la capitale).

Le conseil politique du CDS devrait être unanime à apporter son soutien à M. Barre, samedi. Le président de la formation centriste, M. Pierre Méhaignerie, ministre de

l'équipement, avait formulé, au cours du conseil de cabinet de vendredi, des réserves sur le bilan gouvernemental présenté par M. Chirac qui, pour cette raison, n'a pas encore été publié. M. Méhaignerie souhaitait que ce document fit apparaître, à côté des réalisations du gouvernement, ce qui reste à accomplir dans la voie empruntée en mars 1986. MM. Edouard Balladur, Alain Juppé et Michel Noir, mais aussi M. Alain Madelin, numéro deux du PR, se sont opposés au point de vue exprimé par le président du CDS en soulignant que les résultats de l'action commune sont suffisamment probants pour être mis en valeur sans réserves. M. Madelin a déclaré que le bilan gouvernemental est le « patrimoine commun » de la majorité.

Le Parti républicain, dont le conseil national doit se prononcer le 23 janvier, apportera à M. Barre un soutien qui ne sera pas dénué de restrictions mentales, comme en ont témoigné les déclarations de

M. François Léotard au *Journal des républicains* (le Monde du 15 janvier). Le secrétaire général du PR s'exprimera le 21 janvier sur TF1, au cours de l'émission « Questions à domicile ». Il aura reçu deux jours auparavant, dans sa ville de Fréjus, le premier ministre, venu poser la première pierre d'un monument à la mémoire des morts de la guerre d'Indochine.

La mouvance léotardienne et giscardienne se montre partagée entre le soutien à l'un ou à l'autre des anciens premiers ministres. Après le vote des clubs Perspectives et Réalités (27 voix pour M. Barre, 19 voix pour M. Chirac, 9 ne se prononçant pas), M. Jacques Larché, sénateur (républicain indépendant) de Seine-et-Marne, président de la commission des lois, annonce son vote en faveur de M. Chirac.

M. Valéry Giscard d'Estaing, qui ne s'est pas encore prononcé formellement et qui avait reçu M. Chirac le 14 janvier, devrait expliciter sa position dimanche au Grand Jury RTL-le Monde.

P. J.

La déclaration de candidature de M. Jacques Chirac

« Les conditions sont réunies pour franchir une nouvelle étape »

M. Jacques Chirac a fait, samedi 16 janvier à 12 h 30, depuis son bureau de l'hôtel Matignon, la déclaration suivante :

« J'ai décidé d'être candidat à la présidence de la République. Et je voudrais, mes chers compatriotes, vous donner mes raisons.

« Dans trois mois, nous élirons le chef de l'Etat et nous élirons pour sept ans. C'est un choix essentiel dont dépend, pour une large part, l'avenir de la France et l'avenir de chacun d'entre nous.

« En mars 1986, la majorité à laquelle vous avez donné votre confiance a choisi, comme elle le devait, d'assumer ses responsabilités. J'ai alors accepté d'être le chef du gouvernement pour entreprendre sans retard le redressement nécessaire de notre pays, pour préserver l'unité des Français et pour respecter nos institutions.

« La tâche n'était pas facile, et je le sais. Pourtant nous avons travaillé et, dans beaucoup de domaines, nous avons réussi. « Aujourd'hui les conditions sont réunies pour franchir une nouvelle étape. Nous en avons les moyens. « Comme vous je suis ambitieux pour la France :

« — une France qui donne un espoir à sa jeunesse ;

« — une France plus attentive à ceux qui souffrent de la misère, de la solitude ou d'être sans emploi ;

« — une France dynamique, audacieuse, créative, prête à saisir la chance du grand marché européen de 1992 ;

« — une France forte, rayonnante, généreuse qui assure son indépendance et son rang dans le monde.

« Cette France-là, ce n'est pas celle des idéologies. C'est la France fidèle à son passé et confiante dans son avenir de grande puissance. C'est la France du courage et de l'action.

« Ces objectifs, nous pouvons et nous devons les atteindre.

« C'est vrai, de nouveaux et importants progrès sont nécessaires. Ils sont à notre portée si nous savons faire preuve de volonté, d'unité et d'imagination, si nous avons l'enthousiasme sans quoi rien de grand ne peut se faire.

« Au cours des prochaines semaines, et à votre intention, je développerai mon projet.

« C'est un projet qui exprime toute ma conviction.

« C'est un projet de rassemblement, d'effort, de solidarité et d'ambition, pour servir les Français et pour servir la France. »

Vue de Matignon

La cohabitation continue

La cohabitation institutionnelle entre le actuel président de la République et premier ministre va-t-elle prendre un tour nouveau avec l'entrée en campagne électorale de M. Jacques Chirac ? Si M. Mitterrand est lui-même candidat, ses relations avec le chef du gouvernement seront-elles sensiblement modifiées ? Comment vont désormais s'établir les rapports entre les deux responsables du pouvoir exécutif jusqu'à un terme officiel du mandat du président de la République fixé formellement le 21 mai 1988, soit sept ans jour pour jour après son installation effective à l'Elysée ?

Ces questions étonnent ceux qui sont responsables de la bonne marche de la machine du pouvoir. Ainsi, à l'hôtel Matignon, où l'on assure que M. Chirac saura sans difficulté opérer une dichotomie entre ses fonctions gouvernementales et son activité de candidat, on n'imagine pas que cette situation — pour nouvelle qu'elle soit — puisse poser des problèmes insurmontables. Le rodage de la conduite en double commande des affaires de l'Etat a bien été effectué, difficilement mais sans drame, depuis deux ans. M. Chirac pourra donc aisément, dit-on dans son entourage, dédoubler sa personnalité dans les trois ou quatre mois à venir.

M. Maurice Ulrich, directeur de cabinet du premier ministre qui, depuis l'alternance de 1986, a entrepris un contact permanent avec M. Jean-Louis Bianco, secrétaire général de la présidence de la République, reconnaît volontiers que ces relations ont un caractère tout à fait correct même si elles sont « aséptisées ». Les rapports entre les deux

maisons à ce niveau-là ont essentiellement un caractère technique et administratif. Les contacts de nature plus politique sont noués directement entre M. Mitterrand et M. Chirac qui se téléphonent pour régler certaines affaires. De même, les deux hommes se rencontrent chaque mercredi — sans témoins — avant le conseil des ministres, et l'on assure à l'hôtel Matignon que le premier ministre est particulièrement avare de confidences après ces entretiens.

Le conseil des ministres, qui conservera pendant toute cette période sa périodicité hebdomadaire, ne devrait pas — assure-t-on auprès du premier ministre — être l'occasion de divergences affichées, comme cela s'est produit à plusieurs occasions depuis vingt mois. Le président de la République, rappelle-t-on, avait ainsi tenu à faire savoir son désaccord sur plusieurs réformes arrêtées par le gouvernement.

Le conseil des ministres verra, il est vrai, son ordre du jour limité à trois types de questions : certains décrets d'application de lois déjà promulgués, les décrets de nomination et des communications. Dans le domaine qui est cogéré par le palais de l'Elysée et par l'hôtel Matignon, et qui concerne la politique étrangère et la défense, on estime que l'accord général sur leurs principes et même sur leur conduite noué entre MM. Mitterrand et Chirac se maintiendra sans difficulté. Les « experts » de deux maisons poursuivent d'ailleurs normalement leurs réunions de travail en commun pour la préparation de la commémoration

du vingt-cinquième anniversaire du traité franco-allemand et pour le sommet européen de Bruxelles du 11 février.

En ce qui concerne les décrets de nomination de hauts fonctionnaires, ils ne devraient plus concerner de mouvements de grande ampleur — contrairement, rappelle-t-on à ce qu'avait fait M. Fabius avant le 16 mars 1986. Les nominations ponctuelles proposées par le gouvernement ne devraient donc pas soulever de la part du chef de l'Etat plus d'objections qu'à l'habitude. Mais si un blocage intervenait, fait-on malicieusement observer, on pourra toujours renvoyer la nomination envisagée à des jours meilleurs !

C'est donc en totale sérénité que l'hôtel Matignon s'apprête à vivre cette nouvelle et, peut-être, ultime phase de la « cohabitation ». Un hôtel Matignon qui sera un peu plus fréquemment déserté par son hôte qui partagera aussi son temps entre l'hôtel de Ville, les voyages en province, les studios de radio et de télévision et peut-être aussi... le siège de sa campagne. Mais, de toute façon, chaque mercredi après le conseil, il finira à déjeuner — comme il le fait depuis deux ans le mardi — l'ensemble des leaders politiques et des principaux ministres de toutes les formations de la majorité.

ANDRÉ PASSERON.

En raison de l'actualité, la chronique *« Livres politiques »* d'André Laurens est reportée.

Le « présidoscope » IFOP-« Libération »-TFI

Le chef de l'Etat conforte son avantage

Le deuxième « présidoscope » réalisé par TFI et Libération, par l'IFOP auprès de huit cent dix-huit personnes interrogées par téléphone entre les 10 et 12 janvier, montre que de tous les éventuels concurrents du 24 avril, c'est l'actuel chef de l'Etat qui tend le plus son influence.

Au premier tour, M. François Mitterrand gagne deux points par rapport à l'enquête menée en décembre en obtenant 41 % des intentions de vote. Il réalise ses principaux gains sur la frange des électeurs qui ne se prononcent pas et dont le pourcentage est passé en un

mois de 11 % à 8 %. D'autre part, l'écart se réduit entre MM. Raymond Barre (25 % au lieu de 26 % en décembre) et Jacques Chirac (18,5 % au lieu de 17 %). En quatrième position, M. Jean-Marie Le Pen, crédité de 7 %, perd un point, de même que M. André Lajoinie (4 %). La cote de M. Pierre Juquin (3 %) et celle de M^{lle} Arlette Laguiller (1 %) sont stables. Le candidat des Verts, M. Antoine Waechter recule de 1 % à 0,5 %.

Si M. Michel Rocard est présent (et M. Mitterrand absent), il recueille 29 % (contre 30 % le mois dernier). M. Barre 28 %

(-1 point) et M. Chirac 22 % (+2 points). Si MM. Mitterrand et Rocard sont en lice, le premier obtient 35 % et le second 8,5 %.

Au second tour, le président de la République l'emporte aussi bien face à M. Barre que face à M. Chirac. Toutefois, s'il se croit son avantage face au maire de Paris (60-40 au lieu de 58-42), il régresse face au député du Rhône de manière sensible (53-47 au lieu de 58-42). Quant à M. Rocard, il l'emporterait plus nettement qu'en décembre face à M. Chirac (53-47 au lieu de 52-48), mais serait battu à l'identique par M. Barre (45-55).

M. Mitterrand aurait fait part de ses intentions à M. Rocard

M. François Mitterrand et M. Michel Rocard se seraient rencontrés au milieu de la semaine dernière, au cours d'un dîner chez un ami commun.

L'information ainsi présentée par une dépêche de l'AFP diffusée le vendredi 15 janvier n'a été ni démentie ni confirmée par les inté-

ressés. La présidence de la République a rappelé que l'Elysée s'est toujours refusé à parler des contacts du chef de l'Etat avec les responsables socialistes.

Un proche du député des Yvelines a déclaré : « Je ne démens rien du tout, je ne confirme, ni n'infirmes. »

Selon de bonnes sources, le président de la République devait faire part de ses intentions quant à son éventuelle candidature à M. Rocard et aux principaux dirigeants socialistes à la mi-janvier. C'est-à-dire au moment de la tenue de la convention nationale du PS, qui s'est ouverte le samedi 16 janvier.

Le Monde
sur minitel

10 H TOUS LES JOURS

Le mini-journal

3615 TAPEZ LEMONDE

LES HOMMES DE LA LOIRE

H. Dussourd-B. et C. Desjeux
De la source à l'embouchure, une histoire riche et passionnante
24 x 28 cm - 204 p. - 280 F - 220 F

Berger-Levrault
UN GRAND NOM DE FRANCE

حکذا من الاصل

55-10-10

Société

Le procès d'Action directe

Volte-face des témoins de l'accusation

Tout peut arriver. Même une surprise, dans un procès d'Action directe. Le petit coup de théâtre qui s'est produit devant le tribunal correctionnel de Paris, le vendredi 15 janvier, a réveillé un prétoire qui, de communiqués robotisés de Régis Schleicher en bons mots téléphonés du président Ducos, commençait sérieusement à s'assoupir.

Les faits. Il est notamment reproché à trois prévenus, Jean Asselmeier, Annyse Benoît et Bruno Baudrillard, un certain voyage en Normandie, au cours duquel ils auraient fortement suggéré à un couple de syndicalistes de l'usine Renault de Cléon de « dépasser la lutte syndicale traditionnelle ». Ils les auraient même incités, à tirer, comme en Italie, dans les jambes des cadres et leur auraient demandé, à cette fin, les coordonnées de cibles potentielles.

Voilà qu'arrive à la barre ces deux témoins décisifs, Jean-Antoine Carbo et Christine Régner, qui montreraient tellement d'empressément à y venir que la défense a dû ordonner leur comparution par la force. Ils sont vêtus de jeans et de survêtements, chaussés de baskets. Aucun des deux ne travaille plus chez Renault. Elle est caissière dans un restaurant; lui stagiaire à l'hôpital de Rouen.

Le président Jacques Ducos : « Jean-Antoine Carbo, nous allons d'abord voir si vous reconnaissez Asselmeier. Lèves-vous Asselmeier... » Les deux gendarmes qui entourent le susnommé se lèvent

d'un seul mouvement. Lui, reste assis.

Les avocats, d'une seule voix : « Ah ! non, non, ce n'est pas cela ; tout le monde doit se lever et le témoin doit identifier le prévenu parmi tous les hommes. »

Le président, confus : « Bon, que tous les hommes se lèvent ! - Rise général. Les prévenus restent assis. »

Jean-Antoine Carbo scrute parmi les visages et avoue qu'il ne reconnaît pas Asselmeier dans le lot.

Le président rappelle les faits exposés dans l'acte d'accusation. « Vos deux visiteurs vous ont-ils demandé l'adresse des cadres de l'usine ? »

« Non, non... »

« Ils vous ont parlé de « jambaison » ? »

« Oui, en Italie. Mais à aucun moment ils n'ont parlé de cela pour la France. »

« Mais vous êtes en contradiction avec toutes vos déclarations aux policiers et au juge d'instruction ? »

« On m'a forcé à dire des choses, M. le président. Les services de police ont tapé à ma place, ils m'ont juste demandé de signer. Je ne me vois pas en train de dire ce qui est marqué là. J'avais fait des premières déclarations; la police en voulait toujours plus, toujours plus; on en arrive à dire n'importe quoi... »

Le « chantage » aux enfants

Sur les moyens de pression dont a usé la police, Christine Régner, sa compagne, va être plus explicite. Le président Ducos : « Ils vous ont demandé les adresses des cadres de l'usine ? »

« Le juge d'instruction m'a déjà demandé ça, j'ai dit non. »

« Non. Vous avez répondu oui à l'instruction. »

« J'ai dit « non », il a marqué « oui ». »

Tout à coup, elle éclate en sanglots et, entre deux hoquets, délivre son secret : « Les policiers ont fait du chantage sur nous à propos d'une affaire qu'on a eue dans la région rouennaise. Tony (Jean-Antoine) avait déjà été incarcéré; un jour après sa sortie, un des ses matons a reçu un colis piégé à son

domicile; sa fille en est morte. Comme moi je travaillais avec elle, la police nous a dit que si on n'était pas coopératifs, ils allaient nous arrêter pour cette histoire. » Régis Schleicher, du fond de son banc : « Et ça, c'est pas du terrorisme ? C'est de la démocratie ? »

La journée continue sur sa lancée, décidément faste, pour Bruno Baudrillard et Annyse Benoît. A peine le couple de syndicalistes a-t-il tourné les talons qu'arrive à la barre Dominique Baudrillard, sœur de Bruno, amie de Salvatore Nicosia, autre prévenu. L'accusation compte sur elle pour démontrer que le trio Baudrillard - Benoît - Nicosia effectuait du transport d'armes. Dominique aurait surpris des conversations compromettantes entre Bruno et Annyse. En fait, la même scène pénible se répète presque mot pour mot.

Le président Ducos : « Avez-vous découvert que votre frère faisait du trafic d'armes ? »

« Quand on a deux enfants, monsieur le Président, on est prêt à se prostituer moralement pour les voir; j'aurais dit n'importe quoi. Pendant mon incarceration, qui a duré un mois et demi, chaque jour on faisait du chantage sur moi, on me disait : « Si tu veux les voir pour Noël, dis-nous où sont les caches. » Après ma libération, quand je demandais à M. Bruguière, le juge d'instruction, des permis de visite pour aller voir mon ami Salvatore Nicosia, c'était à chaque fois le même chantage. Et, détachant chaque syllabe : « Je n'ai jamais vu d'armes, je n'ai jamais entendu parler d'armes. »

Cependant une jeune femme, Sylvie Vallée, est venue confirmer à la barre qu'elle avait bien vu des armes dans une malle entreposée dans son atelier, dont elle avait confié les clés à Baudrillard et Benoît, au moment où Salvatore Nicosia était venu la rechercher.

Pour clore cette journée des témoins, M^{me} Françoise Mallet-Joris, écrivain, et Françoise Verzy, éditeur, sont venues assurer que Dan Franck, écrivain et logeur malgré lui d'Action directe, était un charmant jeune homme mais qu'il « travaillait de temps en temps comme frondeur du réel et de l'imaginaire ». Apparemment, il n'est pas le seul, et il doit exister dans d'autres milieux quelques vocations rentrées qui pourraient bien intéresser M^{me} Verzy.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

Valérie Subra aux assises de Paris

Reclusion criminelle à perpétuité pour le trio assassin

La cour d'assises de Paris a condamné, le vendredi 15 janvier, ceux que la presse a appelés le « trio diabolique » à la réclusion criminelle à perpétuité. La cour, présidée par M. Xavier Versini, a assorti ses condamnations d'une peine de sûreté incompressible de dix-huit ans pour Laurent Hattab, vingt-deux ans, et Jean-Rémi Sarraud, vingt-quatre ans, et de seize ans pour Valérie Subra, vingt et un ans.

Tout était dit depuis les premières audiences. Et le verdict presque scellé tant les assesseurs de M. Gérard Le Laidier et de Laurent Zarade, commis en décembre 1984, la cruauté qui les avait entourés, passaient sur les débats. Oui, tout était dit - déjà - quand M. Francis Szpiner, l'un des avocats de la partie civile, s'est levé pour associer dans l'horreur les trois accusés et l'assassin présumé d'une vingtaine de vieilles dames à Paris, entre 1984 et 1986. « Ils sont de la race de Paulin ! », avait-il assésé en désignant le box où Valérie Subra et Jean-Rémi Sarraud s'étaient tassés sur eux-mêmes au point de disparaître aux yeux du public... Tout était dit avant que l'avocat général Gérard Guilloff n'accable le trio assassin - « un dérangé, un dévoyé et une poule perverse » - et ne scande d'une voix rauque : « N'oubliez pas que toute la France attend votre verdict. La France qui en a assez des loubards, des crapules, des coupe-jarrets ! »

Au-delà de l'assassinat de deux hommes (âgés de cinquante ans et de vingt-neuf ans), la cour avait pu enregistrer quelques petits « faits vrais » propres à l'impressionner et, probablement, à la choir davantage... Valérie Subra n'a pas elle-même tué ? Les jurés ont noté, en revanche, que cette jeune fille avait pioché le nom de ses victimes dans son petit carnet d'adresses avec constance et résolution, qu'elle n'avait pas refusé le cadeau de Laurent Zarade - une alliance « trois ors » de chez Cartier - et se souvenait parfaitement quel était

être son destin, vingt-quatre heures plus tard, et jusqu'à n'y avoir pas de petit profit, qu'elle avait détesté son portefeuille au moment de sa mise à mort de quelques misérables tickets de métro tout en regardant défiler les images d'une cassette vidéo.

Le cour d'assises - comment expliquer autrement les peines de sûreté incompressibles prononcées ? ce qui est rarissime - n'a pas oublié non plus, au moment de ses délibérations, l'acharnement, dans son projet criminel, d'un trio qui prévoyait une longue liste d'assassinats pour parvenir à réunir « 1 milliard ». Au cours des débats, le jury a été informé de trois tentatives ou projets criminels dont deux ont échoué de justesse. M. René Besco, trente-huit ans au moment des faits, industriel, a ainsi apprécié à la barre des témoins que, après en avoir échappé de justesse, ses assesseurs potentiels ne le laissent pas pour quitter. « On fera René une autre fois », avait conclu Laurent Hattab.

Mission impossible

Devant une salle comble, des bancs de presse fermement aussi encombrés, la tâche de la défense s'apparentait largement à une mission quasi impossible. Tour à tour, M^{me} Jean-Louis Pelletier, Paul Lombard et Paul Gambarelli relevaient eux-mêmes « l'horreur » des crimes pour essayer ensuite d'attribuer la responsabilité respective de leur client n'importe comment, pour sauver le leur, à enfoncer davantage les autres.

Pour Sarraud le bourreau, M. Gambarelli a plaidé la softness, réelle, de cet enfant abandonné. « Il n'y a personne pour lui dans la salle. Personne qui, depuis 1984, se soit marié... Personne qui l'ait visité en prison. Personne. Il n'y a que moi. La cour ne l'a pas entendu. »

Pour Valérie Subra, dix-huit ans au moment des faits, M. Pelletier a demandé « non pas la clémence mais l'équité ». Faisant référence au cadre perilleux de la cour d'assises pour les mineurs, il a plaidé avec conviction et jus-

taesse : « A sept mois près, il n'y aurait pas eu ces photos dans les journaux, cette cohorte aveugle qui la traque jusqu'à pour la vendre ! » Et d'ajouter : « Elle n'a rien décidé. Elle a accepté, elle a désigné. Mais tout le monde la veut. Tout le monde s'y précipite. Elle est devenue le seul enjeu de ce procès. Parce qu'elle est la femme ! » La cour de l'a pas entendu.

Pour Hattab le chef, M. Paul Lombard a interrogé : « Avez-vous fait payer son Alfa Romeo ? Son compte en banque ? Avez-vous pratiqué une justice de classe à rebours ? » Après avoir tenté de démontre la non-outubilité de son client dans l'assassinat de Laurent Zarade, il a prévenu : « Vous allez faire une erreur judiciaire ! » La cour ne l'a pas entendu.

Il était 15 h 45. Le président Versini a fait se lever les trois accusés pour leur demander s'ils avaient quelque chose à ajouter. Laurent Hattab a été le plus prolixe : « Ben... après avoir entendu tout ça, quoi, je vais pas essayer de me défendre. Je voudrais être à la mère de Paulin, qui m'a confié sa fille, qui m'a fait confiance; toute la responsabilité de Valérie me revient. » Puis, se tournant vers les parties civiles : « J'exprime mes regrets même si je ne suis pas cru. Je vous les exprime même si c'est difficile à dire en face. »

Tous vus, Jean-Rémi Sarraud déclarait alors : « J'ai confiance en la justice. » Accablé rapportant une seconde ses larmes, Valérie Subra concluait : « Je vous demande pardon... pardon... pardon. » La cour s'est à ce moment retirée pour délibérer durant trois heures et revenir avec un verdict presque conforme aux esclamations de l'avocat général.

LAURENT GRELSAMER.

PRÉCISION. - Contrairement à ce qui était indiqué dans nos éditions du 16 janvier, M. Alain Frétag, a représenté les intérêts de la famille de M. Gérard Le Laidier et M. Francis Szpiner, ceux de la famille de Laurent Zarade durant le procès de Laurent Hattab, Jean-Rémi Sarraud et Valérie Subra.

Dans le Val-d'Oise

L'inspection générale de la police est saisie après des incidents entre un groupe de jeunes et des policiers

Le procureur de la République de Pontoise, M. Marc Moizard, a saisi, le vendredi 15 janvier, l'inspection générale de la police nationale (IGPN) des incidents ayant opposé, le 23 décembre dans une cité de Villiers-le-Bel (Val-d'Oise), un groupe de jeunes et de policiers, accompagnés d'un chien. Six jeunes gens avaient été blessés, dont cinq par morsures, ainsi que trois policiers (le Monde du 31 décembre). Le procureur a fait cette démarche après avoir reçu le résultat de l'enquête menée par le commissariat de Sarcelles sur plainte des jeunes et des policiers blessés.

L'enquête n'a concerné que les violences survenues à la cité du Puits-la-Malière et non les propos racistes dont les jeunes affirment avoir été l'objet. C'est pourquoi l'avocat de sept d'entre eux, M. Dominique Tréand, a déposé, vendredi au parquet de Pontoise, une plainte visant également la discrimination raciale. Selon lui, trois des blessés, de nationalité française mais d'origine sénégalaise, ont été particulièrement désignés au chien policier par un agent estimant que « ce soir, il faut bouffer du nègre ».

La « police des polices » (IGPN) a été saisie de l'ensemble de ces éléments par le procureur.

Incendie criminel à Pantenne ASSEDEC de Fréjus

Les locaux de l'antenne ASSEDEC de Fréjus (Var), qui regroupent tous les allocataires de la bande littorale de l'est varois (environ 150 000 habitants), ont été presque entièrement détruits, dans la nuit du jeudi 14 au vendredi 15 janvier, par un incendie dont l'origine criminelle ne fait aucun doute.

Alertés vendredi vers 4 heures, les pompiers ont découvert sur place plusieurs foyers. Les vitres du bâtiment avaient été brisées au moyen de bougies de voiture, les bureaux ont été retournés et les dossiers fouillés. Les enquêteurs ont retrouvé sur les lieux une bonbonne de gazoil et un jerrican ayant contenu de l'essence, des boîtes d'allumettes ainsi que des briquets aux abords de l'immeuble.

Les enquêteurs, qui estiment que les dégâts n'ont pu être commis par une personne seule, ont aussi observé de nombreux actes de vandalisme. Ils n'excluent aucune piste : fraudeurs, allocataires mécontents, etc.

M. Jean-Pierre Lion, directeur de l'antenne ASSEDEC, a constaté, pour sa part, que « les cinq cents dossiers inscrits en contentieux ont fait l'objet d'une attention particulière ». Il a précisé que son antenne traitait actuellement neuf mille dossiers, dont six mille indemniés. Mille dossiers étaient encore en instance.

Soixante-quinze prix Nobel à l'Élysée

Pendant quatre jours, du 18 au 22 janvier, soixante-quinze prix Nobel du monde entier seront réunis à Paris pour réfléchir aux grands problèmes de l'humanité à l'aube du vingt et unième siècle. Cette initiative sans précédent, lancée par le Prix Nobel de la paix Elie Wiesel et par M. François Mitterrand, va, l'espace d'une semaine, transformer l'Élysée en un prestigieux laboratoire international. Les Prix Nobel débattront entre eux, à huit clos, au sein de cinq groupes de travail (droits de l'homme, paix et désarmement, développement, culture et société, sciences et techniques).

A l'issue de cette conférence, qui sera clôturée par le président de la République, une trentaine de Prix Nobel ont accepté de se rendre, le vendredi 22 janvier, dans des universités et des centres de recherche, à Paris et en province, pour y prononcer un cours magistral.

En avant-première, M. Wiesel et une vingtaine de Nobel devaient se rendre, le dimanche 17 janvier, à Auschwitz, en Pologne, peut-être pour y rencontrer M. Lech Wałęsa, qui, avec M. André Sakharov, Mgr Desmond Tutu et Mère Teresa, sera l'un des grands absents de cette conférence.

Un nouveau président à la Fédération nationale des musulmans de France. - Fondée en 1985, la Fédération nationale des musulmans de France (FNMF), qui conteste à la Mosquée de Paris son leadership sur la communauté musulmane, vient de se doter d'un nouveau président, M. Ayub Yves Lesueur, un Français converti. Il succède à M. Daniel Youssouf Lederoq, devenu secrétaire général. La FNMF affirme regrouper plus de cent trente associations.

Aux Etats-Unis Mise au point d'une nouvelle technique de dépistage du SIDA

Une équipe scientifique américaine groupant des chercheurs du Center for Diseases Control d'Atlanta et de la société privée CETUS, spécialisée dans les manipulations génétiques, vient de démontrer l'efficacité d'un nouveau test de dépistage de la contamination par le virus du SIDA. Ces résultats sont publiés dans le dernier numéro de l'hebdomadaire américain Science (14 janvier).

Les techniques actuelles de dépistage sont fondées sur la recherche des anticorps, molécules synthétisées par l'organisme en réaction à l'infection par le virus du SIDA. Cette recherche peut être complétée en cas de résultat positif par une mise en culture du virus. Le travail américain repose, lui, sur une technique très ingénieuse baptisée « PCR » (réaction en chaîne de la polymérase), permettant d'amplifier le patrimoine héréditaire (génomique) du virus. On peut ainsi, par exemple, identifier la présence du virus dans l'organisme à un stade très précoce de l'infection, alors même que les techniques habituelles de dépistage donnent des résultats négatifs.

Les scientifiques américains publient pour la première fois des résultats positifs sur plusieurs dizaines de personnes. Trois groupes ont été étudiés : un groupe de onze personnes dont les tests en anticorps et les cultures virales étaient positifs; un groupe ayant des anticorps, mais dont les tests de culture virale étaient négatifs; et enfin un groupe de personnes n'ayant aucun signe de la maladie et des résultats négatifs.

En utilisant la technique « PCR », les chercheurs ont confirmé la présence des gènes du virus du SIDA chez tous les patients du premier groupe. Dans le second groupe, sept personnes ont été détectées chez sept personnes sur onze, et dans le troisième groupe aucun gène n'a été identifié. Ces résultats, obtenus en moins de quatre jours, démontrent, selon les chercheurs américains, l'efficacité et l'intérêt d'un tel procédé. « Il s'agit là d'une technique d'avenir, estime le professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur, Paris). Elle pourrait avoir des applications importantes notamment dans le suivi thérapeutique des malades ». Elle pourrait aussi apporter de nouvelles informations sur la cinétique de l'infection chez l'homme, ainsi que sur les cas, relativement fréquents, où les tests habituels donnent de faux résultats.

J.-Y. N.

La désignation du docteur Nakajima comme directeur général Un Japonais francophile à la tête de POMS

GENÈVE - de notre correspondant

Après des années de discrétion, les Japonais ont réussi à faire une percée spectaculaire dans le monde onusien. Ils y déploient une activité croissante et se montrent particulièrement généreux dans leurs contributions financières. Pourtant, aucun Japonais n'avait encore accédé à la direction d'une institution spécialisée des Nations unies.

C'est maintenant chose faite. Au cours d'une réunion à huis clos du Conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le docteur Hiroshi Nakajima a été nommé au deuxième tour, par 17 voix contre 13 (obtenues par le docteur Carille Massado, un Brésilien, directeur du bureau de l'OMS pour les Amériques) au poste de directeur général (le Monde du 16 janvier). Le docteur Halfdan Mahler (Danemark), qui occupe depuis quinze ans cette charge, avait indiqué qu'il ne souhaitait pas briguer un quatrième mandat.

Ce Japonais, en effet - la réputation d'aimer la langue et la culture françaises, sa première femme (décédée) était française. On se plaît à dire que, si la plupart de ses déplacements, quand il était à Genève, se faisaient par le Cambodge, la Laos et le Vietnam, c'est qu'on y parlait français. Dès 1956, jeune médecin, alors âgé de vingt-huit ans, il avait opté pour Paris après avoir reçu une bourse du gouvernement français. Il y suivit une formation en psychiatrie, ainsi qu'en pharmacologie à la faculté de médecine, avant de se spécialiser en psychopharmacologie puis en neuropharmacologie fondementale en clinique à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale. Sous sa direction, on peut penser qu'un poids plus important sera donné à l'OMS, aux travaux français, notamment ceux sur le SIDA.

ISABELLE VICHNIAC.

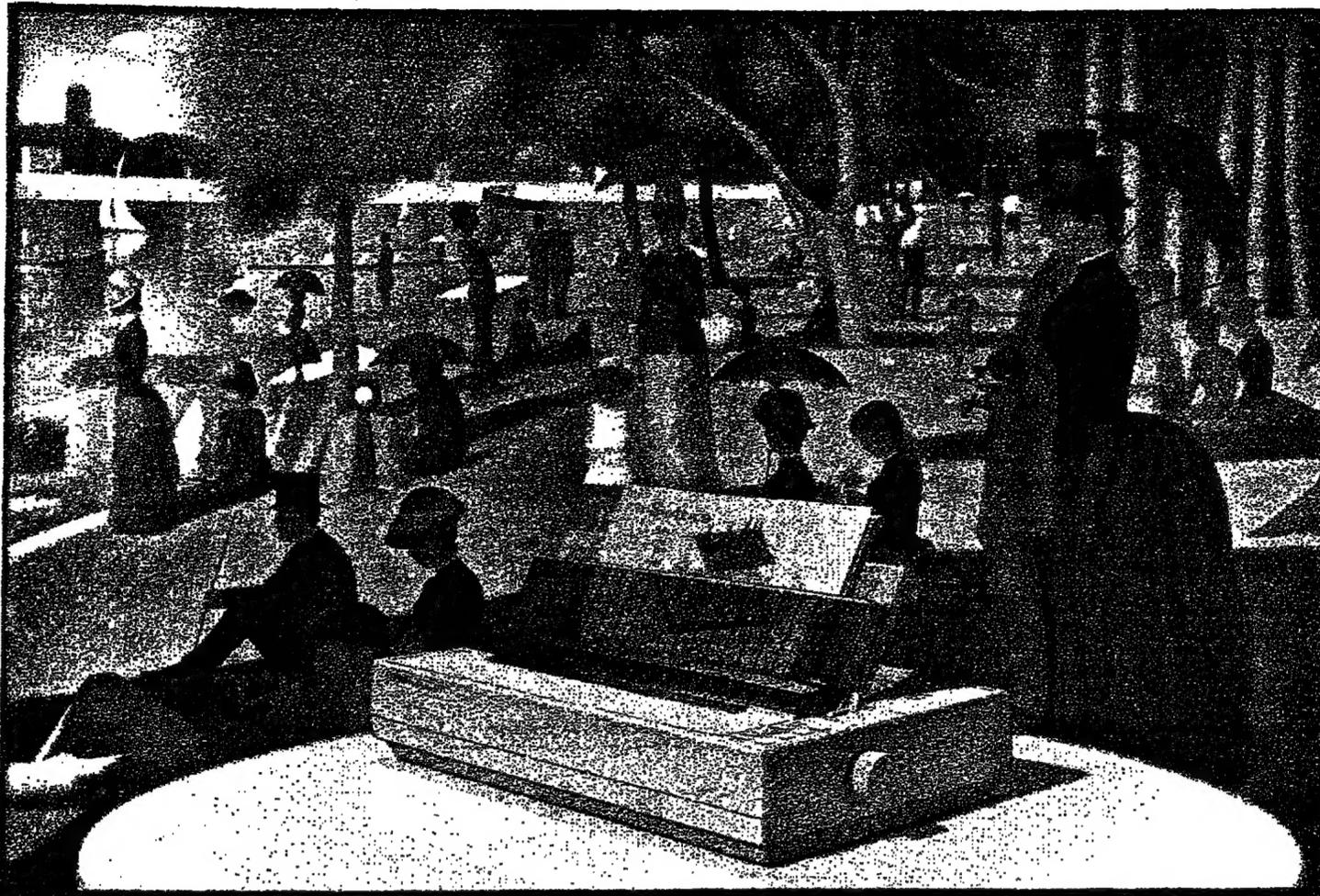
Commercialisation retardée pour le RU 486 La pilule abortive en sursis

La commission d'autorisation de mise sur le marché (AMM) du ministère de la santé, a décidé, le vendredi 15 janvier, de surseoir à la décision qu'elle devait prendre quant à la commercialisation en France du RU 486 (ou mifépriste), substance abortive, souvent présentée comme la « pilule du lendemain ». Les spécialistes de la commission d'AMM ont notamment estimé que le dossier présenté par le fabricant de ce produit était « incomplet ». Un nouvel examen du dossier devrait être organisé dans les prochains mois.

Au terme d'une analyse très rigoureuse du dossier, les membres de la commission d'AMM ont décidé de... ne pas prendre de décision. Ils se sont inquiétés du taux d'échec lié à l'utilisation du RU 486 (20 % dans les meilleures conditions d'utilisation) et des conséquences de cette inefficacité relative. Ils ont aussi manifesté leur inquiétude, indiquant-on de bonne source, devant certains résultats expérimentaux obtenus chez l'animal (le lapin) concernant les risques de malformations fœtales (sur le système nerveux central) liées à l'utilisation de cette molécule. Certains risques hémorragiques concernant la femme ont aussi été soulignés.

Les spécialistes français se réuniront prochainement pour étudier un nouveau dossier, concernant l'association du RU 486 à un autre médicament (une prostaglandine), association dont on assure qu'elle permet d'augmenter très nettement l'efficacité de cette méthode.

J.-Y. N.



Jamais une imprimante n'a fait autant impression

La qualité graphique des imprimantes matricielles Epson 24 aiguilles est tout simplement étonnante !

Elle est le fruit d'une volonté constante d'être à la pointe du progrès.

Progrès tel que l'ingénieux levier de déverrouillage implanté sur le plan supérieur de la LQ-1050. Une pression en avant commande l'entraînement à aiguilles pour les travaux sur listing et une nouvelle pression en arrière permet de passer à l'impression feuille à feuille.

Résultat : une impression simple, rapide et professionnelle.

Quant à la qualité, facteur primordial tant pour les amateurs que pour les professionnels, les modèles de la gamme Epson offrent un très vaste choix de graphisme et jeux de caractères.

Des avantages évidents qui font des imprimantes Epson des machines prêtes à obéir au doigt et à l'œil ...

C'est pourquoi les imprimantes Epson, de production européenne, sont à des sommets d'innovation rarement atteints.

Après d'innombrables succès techniques, il ne serait pas surprenant que les imprimantes matricielles Epson parsèment point par point la terre entière.

Vous aussi, laissez-vous impressionner par Epson.

Avec Epson, tout est possible.

EPSON®

SEIKO EPSON CORPORATION: Suwa-shi, Japon Tél: (0266) 52-3131 Téléc: 3362435 EPSON FRANCE S.A.: Paris, France Tél: (1) 47.57.31.33 Téléc: 610657 EPSON (UK) LTD: Londres, G.B. Tél: (01) 902-8892 Téléc: 8614169 EPSON DEUTSCHLAND GmbH: Düsseldorf, R.F.A. Tél: (0211) 56930 Téléc: 8584786 EPSON ITALIA s.p.a.: Milan, Italie Tél: (2) 670-9136 Téléc: 315132 EPSON-STI, S.A.: Barcelone, Espagne Tél: (3) 410-3400 Téléc: 50129

حکومت الامارات



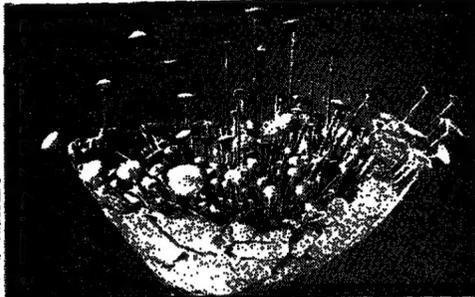
Ouverture du SIME au Grand Palais

Le musée moderne en raccourci

Le premier Salon international des musées et des expositions ouvre ses portes. Un inventaire ambigu.

D'un côté, il y a les musées qui s'exposent, présentent leurs collections, leurs activités. Certains ont suivi le mot d'ordre : ramener vos chefs-d'œuvre d'autres pas, qui se contentent d'offrir des dépliant, des catalogues, de montrer des photos, des maquettes. Parmi eux, beaucoup de musées de province qui, c'est légitime, espèrent se faire mieux connaître. Ils ont la bénédiction de la direction des musées de France, qui trône un peu avec quelque vingt chefs-d'œuvre des collections nationales — et celle de l'inspection des musées, qui présente dans un grand stand remarquablement aménagé, quantité de projets de rénovations de musées et des constructions en cours, ou à venir, du Musée de Grenoble à celui de Nîmes. Ne serait-ce que pour ce stand d'excellente information sur notre boom muséal, il ne faudrait pas manquer de visiter le SIME.

Pour le curieux effet qui s'en dégage aussi. Un effet non pas de bric-à-brac mais presque, ce à quoi il fallait s'attendre de la promiscuité amusante de la dentelle et du timbre-poste, des médailles militaires et des tableaux, des uniformes et des sculptures, des contes et des porcelaines, donnant un échantillonnage à peu près complet de tous les types possibles de musées et



Au Musée de Sens : le « Trésor » de Villeneuve (1 000 av. J.-C.)

de fondations, qui ont le bonheur de fleurir ou de végéter sur notre territoire.

Non, on ne s'ennuie pas au SIME. Mieux, on est plein d'admiration pour celui-ci ou celui-là qui, sur quelques mètres carrés, réussit à donner de lui une image peaufinée, voire à l'accrocher jusqu'à la caricature. Le stand des musées de Nantes est astucieux, celui du Musée de Caen est d'une distinction parfaite, celui du Musée des Sabres-d'Olonne comme il faut. Celui du Musée d'art national moderne, tout petit, celui des Musées de Poitou très grand, quand au FRAC Ile-de-France, qui n'est d'ailleurs pas un très bon FRAC, on se demande ce qu'il vient faire dans cette rencontre.

On se demande aussi si vraiment œuvres originales il y a à au SIME tant l'environnement est peu favorable à leur reconnaissance, au milieu des buissons de verdure, des meubles, des vidéos, des prospectus et des photos.

Compliqué le Salon, plus qu'il n'en a l'air, avec son ordonnance claire rayonnant autour de la grande rotonde de l'entrée. Les risques d'amalgame sont à tous les pas, et aussi de l'autre côté du SIME, celui des conservateurs des musées, de toutes ces nouvelles professions que le développement des musées, que l'affluence du public, que les exigences de muséographies nouvelles ont fait naître. De muséographie ou de scénographie ? Là est la

question. Cette section s'intitule « Couilles », et ces couilles, à vrai dire, elle recelle à peu près tous les équipements possibles et imaginables dont un musée, pour être « moderne », devrait se doter : vitrines, aspirateurs à poussière et ordinateurs. C'est le coin des concepteurs, des designers, des éclairagistes, des conseillers en communication et en gestion, ouvrant pour un meilleur look, un look de musée « battant ». Et peu importe, après tout, le contenu de ce musée, puisqu'ils sont là, ces nouveaux anges gardiens de notre patrimoine, pour veiller à l'emballage, concevoitelle « machine à monter », « mettre en valeur l'espace visuel dans le musée » — « leur art », comme ils le disent, — vous certifier de leur compétence à fournir une exposition clés en main. Sortant de là après avoir croisé un Atlas en muscles verts qui bouge la tête, roule des yeux et profère des pensées sûrement profondes, on peut craquer de l'excès de probèses, comme s'il fallait absolument compenser l'absence, le vide de sens de nos collections.

On admettra donc volontiers l'importance du SIME comme révélateur de quelques problèmes de présentation de notre patrimoine artistique, quand le musée est obligé de chercher à devenir une entreprise rentable. Ce à quoi on n'est pas encore très habitué.

GENEVIEVE BREEFFETE.

Le 16^e Festival d'Avoriaz

L'ange du bizarre

Le 16^e Festival international d'Avoriaz du film fantastique se tient du samedi 16 au dimanche 24 janvier, avec son formidable tandem médiatique, le Festival a plus fait encore pour les hôtels et les remontées-pente que pour le cinéma fantastique.

Avec *Bleu Velvet*, de David Lynch, et *la Mouche*, de Coucouberg, 1987 était sulfureux sinon perverti. Mais sur 1988 veille l'ange du bizarre.

Retour à Oegysteg, de Theo van Gogh (il paraît que ce n'est pas un pseudonyme), montre une banale famille néerlandaise menée par un père protestant austère. Vainement, ni gamins malfaisants, ni vampires, ni gamin malfaisant. Avec seulement un homme qui revient voir son père mourant et se souvient. C'est sans doute la première fois qu'il éprouve un sentiment affectueux pour ce père sinistre qu'il n'a pas compris. En même temps, il se rappelle l'innocence inflexible de son regard d'alors. Le film, construit en flashback, suit les élipses, les dérapages, les fuites et les élargissements de la mémoire. C'est par là que s'ajoute la poésie et dans le fantastique, — une poésie signifiante qui porte dans ses images magnifiquement simples les absolues détresses de l'enfance, et ses émerveillements, ses curiosités, ses terribles délicatesses.

C'est encore la mémoire qui est la clé du film de Nikos Nikolaidis *Patrouille du matin*. L'histoire se passe sur une terre dépeuplée, rendue à l'état sauvage. Les survivants défrichent les cadavres. Des haut-parleurs diffusent des ordres. D'où viennent les voix ? De sbires vivants qui surveillent encore ou d'enregis-

truments, vestiges d'une dictature policière façon « meilleur des mondes », et qui continuent à fonctionner dans le vide, comme les films qui dans les cinémas vides et à la télévision rappellent qu'on a rêvé ?

Il y a une femme, elle rencontre un homme, leur mémoire est vierge. Ils ne savent plus rien, sauf qu'ils doivent se méfier, de tout et même l'un de l'autre. Pourtant, ils sont liés par la nécessité de s'évader. Vers quoi, vers autre chose, le vertige, la mort ? Presque sans dialogue, mais avec, là aussi, des images magnifiquement simples et un texte de soutien très pur — autant qu'on puisse en juger par la traduction, — *la Patrouille du matin* est le film le plus étrange, le plus prenant qu'on ait vu depuis longtemps, et pas seulement à Avoriaz.

Angoisse, de Bigas Luna, ne se passe plus dans la mémoire mais dans l'œil. Là, on est emporté dans une tornade de comique grotesque et terrifiant. Une intrigue à rebrousse-poil, une histoire de vieillesse et de jeunesse à partir d'une séance de cinéma où est projeté un film d'hypnotisme, à laquelle assistent deux adolescents... Bien sûr, on ne sait plus où on est, et le moins qu'on puisse dire est que Bigas Luna secoue son public sans trop de légèreté, mais avec panache.

On aimerait, on souhaite, on veut que, grâce au Festival, de telles œuvres puissent sortir. Pourquoi en priver les innumérables spectateurs qui n'ont pas le privilège de se trouver à Avoriaz ?

COLETTE GODARD.

Manifestation des conservateurs

« Nous ne sommes pas des objets de musée »

A l'occasion de l'ouverture du Salon international des musées et des expositions (SIME), les conservateurs des musées de France manifestent publiquement leur mécontentement. Ils ont, prétendent-ils, les salaires les plus bas de la fonction publique de leur catégorie.

M. Balladur a dû être étonné le jeudi 14 janvier, en allant visiter l'exposition Zubaran au Grand Palais, de se voir penser entre les mains un tract revendicatif. D'autant plus surpris qu'il lui était adressé par un éminent conservateur au Musée du Louvre qui ne passe pas pour un révolutionnaire. Et plusieurs de ses collègues, réputés pour leur esprit pondéré, accomplissant la même tâche sur les marches de l'escalier. La distribution a repris vendredi, pour l'ouverture du SIME, inauguré par M. Léotard. Une démarche inhabituelle : ce corps de fonctionnaires, est particulièrement paisible, et ses revendications — répétées — s'étaient toujours faites par l'intermédiaire de la voie hiérarchique.

La coupe est aujourd'hui pleine. L'hommage que les organisateurs du premier Salon international des musées et des expositions leur rendent publiquement leur a semblé particulièrement dérisoire. « Il n'est pas excessif de parler d'une véritable révolution des musées », écrivent les organisateurs du SIME. *Artisans de cette métamorphose, les conservateurs ont vu, depuis une quinzaine d'années, leur rôle et leurs fonctions évoluer considérablement. Homme de culture et de connaissance, le conservateur doit être également aujourd'hui un chef d'entreprise, un homme de communication et de médias. Il doit maîtriser, dans une optique internationale, les problèmes traditionnels de la conservation et de l'exposition, tout autant que l'informatique, l'audiovisuel, la vidéo.*

Tout cela est vrai. Les conservateurs sont responsables d'établissements en pleine expansion, essentiels pour l'industrie du tourisme. Ils gèrent des budgets parfois considérables — 76 millions de francs d'acquisitions en 1987 pour les musées nationaux — et souvent des personnels importants — trois cent vingt personnes pour le château de Versailles, cent personnes pour celui de la Malmaison. Or, sans doute parce qu'ils ne sont que deux cent treize et que pendant longtemps leurs services ont été semi-bénévoles, les conservateurs des musées de France sont le corps le plus mal payé de la fonction publique de cette catégorie.

Un débutant commence avec un salaire de 6 720 francs par mois. Après douze ans de carrière, il touchera 9 542 francs et, inspecteur général, il atteindra sa retraite en percevant 17 000 francs. En outre, les primes qu'ils perçoivent sont faibles : l'équivalent d'un mois de salaire contre quatre mois pour les autres corps comparables. Enfin, l'avancement est particulièrement lent.

Aussi, les quatre organisations professionnelles des conservateurs des musées de France — syndicats

CFDT et CGC compris — réunis au Musée d'Orsay le 8 janvier dernier, ont décidé d'ouvrir les hostilités. Certains veulent aller jusqu'à la grève, ce qui ne s'est jamais vu dans la profession. « *Honneur du métier, respect des œuvres, autant d'atouts pour laisser les conservateurs à leur sort indigne* », se révoltent-ils aujourd'hui. Mais ce conflit professionnel en cache un autre, nettement plus corporatiste. Il oppose le corps des conservateurs des musées de France à celui des musées contrôlés.

Les musées sont en effet de plusieurs sortes. Les musées nationaux, directement dotés et administrés par l'Etat, au nombre de trente-trois. A leur tête, les conservateurs des musées de France, recrutés après un concours difficile. Sur deux cents candidats, sept sont retenus tous les ans et encore ce chiffre est-il tombé à quatre l'an passé.

La liste d'attente

Les lauréats doivent faire ensuite un stage de dix-huit mois avant d'entrer dans la carrière. Les musées contrôlés, beaucoup plus nombreux — près d'un millier — sont la propriété des collectivités territoriales (villes, départements, régions), voire d'associations. Pour que ces établissements soient « contrôlés » par l'inspection des musées de France et puissent recevoir subventions ou aides techniques, ils doivent souscrire à un certain nombre de conditions : intérêt des collections, minimum de sécurité, existence d'un inventaire, de réserves, etc. Et présence d'un conservateur. Celui-ci est recruté sur titre et, après un stage de trois mois, inscrit sur une « liste d'attente ». Quand un poste est déclaré vacant, le responsable du musée — maire, président du conseil général — fait son choix en respectant — théoriquement — l'ordre de préférence donné par l'inspection des musées de France. On peut rester fort longtemps sur cette liste sans jamais décrocher un poste.

Certains musées contrôlés sont également dits classés — une trentaine — à cause de la richesse de leurs collections. Des conservateurs des musées de France sont détachés auprès de ces établissements. Ils sont, néanmoins, rémunérés par l'Etat. Il y a trois ans, il fut décidé de créer au sein de l'Ecole du Louvre une école spéciale — devenue aujourd'hui l'Ecole du patrimoine. Tous les futurs conservateurs, ceux des musées de France comme ceux des musées contrôlés doivent suivre cette formation de dix-huit mois. Le corps des musées de France proteste contre l'amalgame fait entre deux catégories de fonctionnaires recrutés selon des critères différents et qui auront, par la suite, des carrières dissemblables.

Les conservateurs des musées contrôlés dénoncent le « corporatisme » de leurs collègues des musées de France d'autant plus fort que c'est l'un d'entre eux qui a suscité cette réforme. La situation mériterait en tout cas d'être clarifiée une fois pour toutes. Et la rémunération de l'ensemble des conservateurs devrait être réexaminée sérieusement. Ce qui doit être possible sans bouleverser pour autant la sacrée échelle de la fonction publique.

EMMANUEL DE ROUX.

POINT DE VUE

Pour Molière

par Jean Le Poulain, administrateur général de la Comédie-Française, directeur du Théâtre national de l'Odéon

Le 15 janvier, comme c'est la tradition, la Comédie-Française a célébré l'anniversaire de la naissance de Molière par un hommage, sur la scène, de tous les comédiens rassemblés autour du buste du « patron ». Quel meilleur symbole de la force de cette troupe plus que trois fois centenaire ! Car au-delà des péripéties et des turbulences dont on peut penser périodiquement qu'elle est agitée, il importe de conserver et d'affirmer une confiance réelle et profonde dans l'avenir de cette maison.

Quand on veut aborder, dans la sérénité, les problèmes de fond de la Comédie-Française, on rencontre généralement le plus grand incompréhension, sinon une totale méconnaissance de la réalité et de l'identité de cette Maison. L'essentiel, le séculaire, est de définir ce qu'est la Comédie-Française : c'est l'existence d'une troupe permanente, au service d'un répertoire et pratiquant l'alternance. Il y a là trois éléments inséparables : une mission, un instrument, une discipline.

La mission, c'est le répertoire, qui est un patrimoine national, vivant, pérenne, qui doit intégrer le meilleur et le plus significatif des créations contemporaines. L'instrument, c'est la troupe permanente, la seule qui existe en France, fondée sur une véritable collégialité de professionnels et non pas sur des hasards d'une adhésion épisodique à un animateur-créateur.

Cette troupe, comme tout organisme biologique, doit s'ajuster de façon permanente à son environnement. Elle n'est pas, elle n'est plus et elle ne doit pas être une chapelette. Voilà évidemment qui ne saurait plaire aux esprits chagrins.

C'est que, s'il y a diversité, il y a aussi identité. Tout mon propos tend précisément à démontrer l'identité, la spécificité de la Comédie-Française en tant que troupe permanente et chargée qui en résulte. Cette identité est apparue à son sommet pendant vingt ans. C'est qu'en effet se sont succédés deux administrateurs généraux, Maurice Eschande et Pierre Dux, qui ont bénéficié de la durée : respectivement dix ans et neuf ans.

La règle fixée par l'Etat en 1979 de limiter à trois ans la durée du mandat des dirigeants des entreprises du secteur public est, sans doute partout, mais très certainement à la Comédie-Française, totalement inadéquates. Depuis le départ de Pierre Dux en 1979, trois administrateurs se sont succédés et ces turbulences ne sont pas bénéfiques à la poursuite d'une action continue et en profondeur.

Ce constat lucide doit laisser la place à beaucoup d'autres comédies, fondamentales par rapport aux problèmes de conjoncture, et qui constituent des gages prometteurs pour l'avenir. D'abord, la Société des comédiens elle-même. L'on entend souvent dénoncer la « traversée » qu'il se peut avoir de notable, voire de nant.

Je peux dire, avec mon expérience de comédien entré tard dans la Maison, que je n'ai jamais trouvé ailleurs que chez Molière et dans une compagnie de grands professionnels autant de simplicité vraie, d'humilité à l'égard du métier, de capacité de travail et de désintéressement. J'insiste sur ce dernier point : les mécomptes financiers que la Comédie-Française a connus dans les deux dernières années, en raison de la situation constatée en 1986 puis des graves

de la saison dernière, ont été d'abord et très majoritairement supportés par les comédiens-français eux-mêmes, même si l'Etat y a aussi apporté sa contribution. C'est au moyen des « réserves » qui n'étaient rien d'autre qu'un salaire différé et éparpillé qui ont permis de faire face au déficit constaté, dans le seul souci d'assurer leur mission à l'égard du public. Nulle part ailleurs dans le secteur public subventionné n'existe de systèmes responsabilisant autant les gestionnaires que la présence à la Comédie-Française de la Société des comédiens-français.

D'autres gages sont prometteurs. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, vient d'annoncer des décisions importantes concernant la Comédie-Française. L'attribution du Théâtre du Vieux-Colombier, dont la triple mission est la formation de comédiens, la création dramatique et le Vieux-Colombier, la Comédie-Française dispose du « triangle parfait ». Dans chaque lieu, c'est-à-dire dans chaque salle, doit s'exprimer une physiologie particulière de la troupe, non pas dans une dispersion anarchique mais dans une pluralité bien conçue de ses attributions. C'est avant tout un enrichissement. Ainsi se trouve réaffirmé, sous une autre forme, le grand dessein de Pierre Dux, qui prévoyait dans un même lieu de concevoir un complexe de trois salles de dimensions différentes.

Les gages de confiance ne sont pas ceux-là seulement. La demande exorbitante de tournées à l'étranger montre que le prestige de la Comédie-Française est immense. Déjà une tournée brillante, qui a rencontré un immense succès, a présenté à l'automne 1987 un spectacle Marivaux-Molière au Maroc et dans toute l'Afrique noire. L'est prochain, la Comédie-Française donnera la *Bourgeois gentilhomme* à Séoul, à l'occasion des Jeux olympiques, puis au Japon et en Australie. La province n'est pas oubliée puisque la Comédie-Française a participé au dernier Festival d'Avoriaz et que, depuis le début de l'année, les *Fermes savantes* circulent dans les régions.

Dans la mesure où la Comédie-Française représente une image de l'identité et de la qualité de la France, le souhait méritoire en place de quelques choses qui d'apparence à une fondation et qui associe des partenaires participant du même prestige national et international. En effet, la Comédie-Française n'est pas seulement un théâtre, fut-il le plus grand, ce qui fait toujours plaisir à entendre quand des voix officielles nous le rappellent. La Comédie-Française, c'est « le » théâtre, avec tout ce que cela comporte de sacrés et de rituel, de communautaire et d'individualiste, d'artisanal et de professionnel, de provincial et de national.

Le projet d'école européenne du théâtre qu'il avait rêvé pour le Vieux-Colombier dans l'esprit de Jacques Copeau, son fondateur, a été abandonné sans débats ni discussions.

ODILE QUIROT.

Théâtre de l'Europe

Les inquiétudes de Giorgio Strehler

M. François Léotard propose à Giorgio Strehler, directeur du Théâtre de l'Europe à Paris, de quitter en 1989 le Théâtre national de l'Odéon pour s'installer à l'Athènes. Giorgio Strehler se déclare « personnellement optimiste, techniquement pessimiste ».

Dans la lettre qu'il lui a adressée M. François Léotard le mercredi 13 janvier, et que Giorgio Strehler qualifie de « chahuteuse », le ministre de la culture propose au directeur du Théâtre de l'Europe de quitter, à la fin de son actuel mandat en juillet 1989, le Théâtre national de l'Odéon pour celui de l'Athènes. Dans le même temps, la Comédie-Française disposerait toute l'année du Théâtre national de l'Odéon, lequel lui est confié — non sans problèmes — avec le Théâtre de l'Europe. Elle s'y voit confier, par ailleurs, le Théâtre du Vieux-Colombier.

Vendredi, Giorgio Strehler a commenté ces décisions, qui ne sont pour l'instant que de simples hypothèses, tout en trouvant « étrange » qu'elles soient prises à la veille des élections, alors que François Léotard avait reproché à son prédécesseur Jack Lang Giorgio Strehler souhaitait ainsi « remettre les pendules à l'heure, car, a-t-il dit, les choses se sont déroulées d'une façon qui ne m'a pas toujours plu ». En juin 1986, le ministre de la culture envisageait de supprimer le Théâtre de l'Europe pour en faire une simple structure festivalière, décision sur laquelle il est revenu, mais en réduisant la saison du Théâtre de l'Europe de six à quatre mois.

Giorgio Strehler a déclaré « étudier avec intérêt » la nouvelle proposition de M. Léotard, mais il demande, compte tenu des « problèmes artistiques, matériels et financiers » qu'elle pose, que soit menée, sous sa responsabilité, une mission préalable d'étude de quatre ou cinq mois.

Après s'être rendu au Théâtre de l'Athènes, il s'est déclaré « personnellement optimiste, techniquement pessimiste ». Optimiste, car associer le destin du Théâtre de Louis Jouvet, qui fut son maître, ne lui semble pas a priori une mauvaise idée. Mais pessimiste, car le Théâtre de l'Athènes, peut difficilement accueillir les productions programmées actuellement par le Théâtre de l'Europe.

D'autre part, après avoir songé à confier l'Atelier à Francis Huster, le ministre Ta. Enalagement donné à Josiane Hurville, dont le mandat vient d'être renouvelé jusqu'en décembre 1990, avec la mission d'accueillir des jeunes compagnies « le fermier de demain », selon Giorgio Strehler.

Le projet d'école européenne du théâtre qu'il avait rêvé pour le Vieux-Colombier dans l'esprit de Jacques Copeau, son fondateur, a été abandonné sans débats ni discussions.

Spectacles

théâtre

Samedi 16 - Dimanche 17 janvier

SPECTACLES NOUVEAUX
HAUTE SURVEILLANCE Studio des Ursulines (43-26-19-09), 20 h 15, dim. 21 h 13.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre nat. Lucerne comme d'habitude...

THÉÂTRE DE L'EST PARISIEN (43-24-80-80). Le Faust ou le bouc...

CHAMBRE AVEC VUE (Brit. v.o.): Le Triomphe, 9 (45-62-45-76).

RENEGADE (It.-A., v.l.): Manville, 9 (47-70-72-86).

SENS UNIQUE (A., v.o.): Forum Orient Express, 1 (42-33-42-26).

Les autres salles

ANTOINE - SIMONE-BERTRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers Tango, 17 h 30 et 20 h 30, dim. 15 h 30.

Le music-hall

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50): Zizi Jeanmaire, 20 h 30, dim. 15 h 30.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-84-24-36). La Vallée du bonheur (1968, v.o.a.l.f.).

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 17 JANVIER. Art égyptien au musée du Louvre, 10 heures, porte Saint-Germain-Auxerrois.

CONFÉRENCES

DIMANCHE 17 JANVIER. Maison des Mimes, 270, rue Saint-Jacques, 14 h 30.

LUNDI 18 JANVIER

3, rue Rousselot, 14 h 30: Le monde des morts en Egypte pharaonique.

Le Cid. Mise en Scène Gérard DESARTE. 19 JAN. - 21 FEV. 88 48 31 14 5



Le Rivier Paris-Air... Les Lions de Sochaux dans les dunes

Le Monde REGIONS

Retour à Nantes

« Le Monde » a présenté dans ses éditions du 17 décembre un dossier spécial sur « Nantes au futur ».

Les écoles catholiques comme des poissons dans l'eau

ELLE en disait long, la mémoire de l'enseignement catholique, à Nantes, partie en fumée le 16 juin 1986 dans l'incendie de son fief diocésain, le centre Ozanam.

camions et des bus chargés de parents d'élèves qui ont édifié, devant la gare Montparnasse, une petite école devenue le symbole de la « résistance » nationale au projet Savary.

Même si les effets durent dans les esprits, la crise, qui a divisé aussi les catholiques, le clergé, le corps enseignant nantais, est aujourd'hui passée.

forte et les projets d'avenir ambitieux. L'ancienneté des établissements est un label de sérieux.

Les responsables estiment à environ un quart la proportion des parents qui préfèrent l'enseignement catholique pour des raisons « de discipline, d'ordre et de pédagogie ».

Une certaine éducation

L'un des premiers défis est la rénovation d'un parc scolaire qui est âgé, en moyenne, pour toute la Loire-Atlantique, d'une centaine d'années.

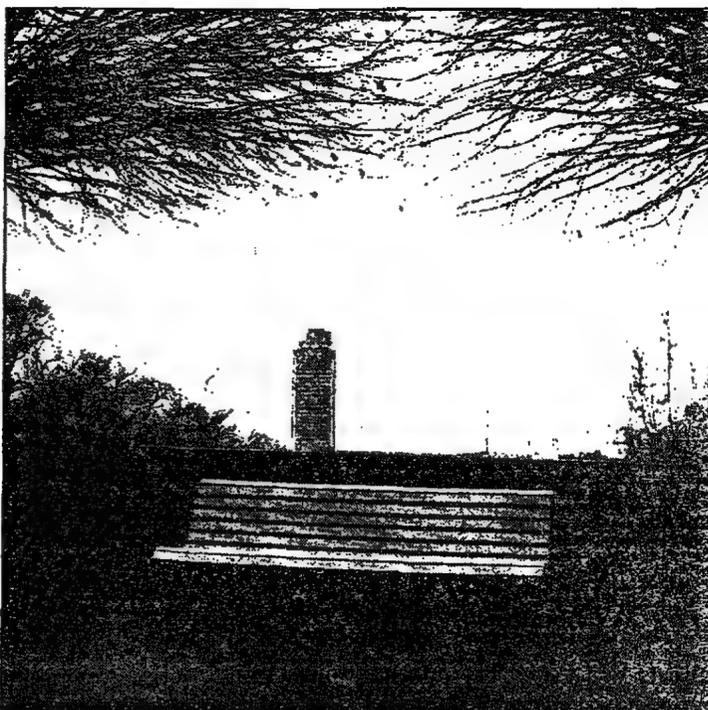
Le deuxième blocage réside dans la gestion même des moyens horaires. L'ajustement aux besoins scolaires de l'enveloppe financière allouée par l'Etat relève de l'exercice périlleux.

Tache d'huile

L'histoire, récente cette fois, dit aussi que c'est à Nantes qu'a éclaté la crise scolaire des années 1983-1984.

Onze écoles primaires sur 28 s'étaient vues « couper les vivres » par la suppression du forfait communal que la loi Guemour de 1977 faisait obligation à la municipalité de verser aux établissements sous contrat d'association quand il y avait « un besoin scolaire reconnu ».

C'est de Nantes aussi, derrière Patrick Chéreau, président des parents d'élèves, et le Père Henri Loiseau, directeur diocésain, successeur du Père Paul Guibertau promu à Paris, que sont partis, dans la nuit du 21 mai 1984, des



La tour de Bretagne.

Pour accueillir les congrès de l'an 2000

NANTES aura donc comme toutes les métropoles qui se respectent son Palais des congrès. Ouverture : deuxième semestre 1991 dans le nouveau quartier du Champ de mars ; coût de l'opération, promis juré : 490 millions de francs toutes taxes comprises ; architecte : Yves Lion ; responsable de l'opération : Jean Amyot d'Inville qui a été nommé directeur du Palais.

salle de spectacles et de concert de deux mille places. Ni le parc des expositions de la Beaujoire ni le centre Neptune ne pouvaient permettre d'accueillir les congrès modernes.

Les promoteurs du Palais des congrès, agissant un peu comme le font ceux du Corum de Montpellier, ont voulu faire d'une pierre deux coups : combler par un seul équipement ces deux besoins de la métropole nantaise.

Philosophie

D'être arrivé en retard sur un marché déjà très convoité leur aura permis de tirer parti de l'expérience des concurrents, d'être à la fois plus réalistes et plus inventifs.

tions sont attendues chaque année dans la salle de spectacles.

Ces objectifs devraient pouvoir être atteints et, au prix d'une gestion très globale et très rigoureuse, permettre d'équilibrer l'exploitation de l'ensemble.

Ce n'est pas pour rien d'autre part que le directeur du Palais a été et reste celui du Centre de communication de l'Ouest. Il compte appliquer, ici comme là, la même philosophie. Le Palais, bien sûr, sera équipé des moyens de communication les plus avancés, il sera autant que possible animé de façon permanente.

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

Vieux terrains, nouveaux quartiers

UN profond silence plane sur les chantiers, transformés du jour au lendemain en un désert peuplé seulement de grues rouillées.

Dubigeon, dont le nom s'identifie à la navette nantaise depuis le dix-huitième siècle, a définitivement fermé ses portes, et les Nantes ne se rassembleront plus sur le quai de la Fosse pour applaudir les processions de lancement.

Ce n'est pas la seule. Une étude lancée par la ville a permis de dresser un catalogue de ces terrains laissés libres par l'industrie, qui représentent au total une superficie de 24 hectares (sans compter Dubigeon ni l'ancienne centrale électrique de Chevry, aujourd'hui désaffectée).

conscience du phénomène par les responsables municipaux.

Ils l'avaient déjà pris en compte depuis la fin des années 60, l'époque où maintes entreprises, trop à l'étroit dans le centre de la ville, ont installé leur siège dans les zones industrielles.

Opération-clé

Un quartier tout entier a ainsi retrouvé la vie. « Le problème posé est plus aigu aujourd'hui, les friches s'accompagnant d'un processus de dévitalisation des quartiers concernés, d'une perte d'effectifs tant pour d'autres entreprises que pour les commerces et les logements », constate Jean-Michel Jollivel, adjoint au maire, responsable du secteur économique, qui s'emploie à redorer le blason de ces quartiers vieillissants.

C'est une action qui se situe dans une politique globale comprenant des infrastructures

(contournement de Nantes et pont de Chevry), des équipements à caractère économique (villages d'entreprises), des efforts en matière de recherche et de formation, permettant de créer des zones d'activité à la périphérie pour répondre aux nouvelles demandes d'entreprises et aux besoins en bureaux.

Tel est le plan, déjà bien avancé. On voit se dessiner déjà la silhouette future des quartiers de Nantes, les uns abandonnant toute activité pour laisser place à l'habitat, d'autres comprenant un tissu industriel et commercial s'appuyant sur leur site géographique ou leur histoire.

Reste à savoir que faire du site de Dubigeon : un parc de loisirs, un musée, un centre de commerce international ? Les projets ne manquent pas, mais, étant donné la valeur du site, chacun sait qu'il ne sera pas permis de rater cette opération-clé pour le Nantes de demain.

YVES ROCHONGAR.



Handwritten text in Arabic script: "صكنا من الالهي"

Après l'annonce d'une contraction du déficit commercial des Etats-Unis

M. Reagan estime que les bases de l'économie américaine restent « saines »

La publication, vendredi 15 janvier, d'un déficit commercial américain de 13,22 milliards de dollars en novembre, en forte contraction par rapport au niveau record d'octobre (17,6 milliards), a provoqué une véritable euphorie sur les marchés financiers du monde entier.

D'autres chiffres publiés dans la journée de vendredi aux Etats-Unis sont venus conforter l'optimisme des hommes de marché : l'activité se ralentit sans s'effondrer ; l'inflation ne redémarrera pas.

aurait déclaré que le déficit commercial des Etats-Unis devrait continuer à diminuer régulièrement au cours des prochains mois.

Des marchés euphoriques, des dirigeants optimistes, les commentateurs et analystes restent plus prudents. Dans l'éditorial de son édition de samedi, le Washington Post rappelle que « le chiffre de novembre signifie toujours que les Etats-Unis doivent emprunter 13 milliards de dollars par mois au reste du monde. Le problème reste celui du financement de ces déficits ».

De marché des changes, l'enthousiasme est naturellement passé sur les marchés des actions et des obligations. A Paris, dans un climat de fête enfin retrouvé (voir nos pages financières), les actions augmentaient de 3,2 % ; Londres et New-York étaient également en hausse (respectivement + 2,7 % et + 2,1 %).

Commentant ces différents résultats, le président américain, M. Ronald Reagan, a déclaré : « Nous avons eu de bonnes nouvelles sur le front économique aujourd'hui. Comme je l'ai dit depuis longtemps, les bases de l'économie américaine restent saines, la production industrielle est en hausse, l'inflation en baisse. Ce pays maintient une tendance de croissance soutenue avec une inflation faible. »

Wall Street euphorique

NEW-YORK de notre correspondant

« Dans ma carrière, je n'ai jamais vu un chiffre isolé prendre une telle importance », s'exclame M. Robert Ormer, le principal économiste du département du commerce. En effet, ce qui jadis relevait de la plus commune routine est devenu l'événement du jour.

A 8 h 30 précises (heure locale), silence et puis... « Hourra ! » : 13,2 milliards de dollars pour le mois de novembre, 25 % de moins que le mois précédent. Pour les « décideurs », la face du monde venait de changer et les ordres d'achat affaiblissent déjà vers les charges de courtage.

En vedette ce vendredi : les bons du Trésor à trente ans, dont le rendement a chuté de 0,25 %, s'établissant à 8,76 %.

Les ressources de la puissance

(Suite de la première page.)

Mais deux phénomènes devraient accélérer le processus de rééquilibrage de la balance commerciale à court terme : le lent affaiblissement de la consommation américaine et la nécessité pour les producteurs étrangers d'augmenter leurs prix après les avoir longtemps congelés pour garder leurs parts de marché.

Mise en place depuis vendredi matin à la Bourse de New-York, la limitation du Program Trading (transactions automatisées) n'a donc joué qu'un rôle secondaire. Néanmoins, elle sera appliquée, à titre d'essai, jusqu'à la fin de la semaine prochaine, car les responsables du Stock Exchange savent d'instinct que les marchés définitifs ont cours de l'année.

A la lumière des conclusions du rapport Brady, les principales charges de New-York sont d'accorder pour ne plus utiliser les énormes capacités de l'ordinateur central, qui leur permettraient d'agir rapidement dans les deux sens, au cas où des variations imprévues (plus de 75 points d'indice) se manifesteraient sur certains titres.

Profitant des différences entre les prix au comptant de New-York et ceux, à terme, de Chicago, les ordinateurs des investisseurs institutionnels, en vendant les titres cotés en baisse et en achetant ceux qui semblaient réservés à la hausse, amplifiaient les mouvements sans la moindre intervention humaine.

CHARLES LESCAULT.

Les éléments sont encourageants. Plus encore que les résultats mensuels de novembre. Après le déficit de 17,63 milliards enregistré en octobre et qualifié d'« aberration » par le secrétaire au Trésor Alan Greenspan, le retour favorable du pendule masque mal les laborieux aménagements des soldes négatifs.

Aménagement des soldes négatifs

Ces éléments sont encourageants. Plus encore que les résultats mensuels de novembre. Après le déficit de 17,63 milliards enregistré en octobre et qualifié d'« aberration » par le secrétaire au Trésor Alan Greenspan, le retour favorable du pendule masque mal les laborieux aménagements des soldes négatifs.

Mais si la balance agricole américaine s'améliore et engrange un solde positif de près de 1 milliard de dollars, si celle des produits manufacturés connaît son plus faible déficit depuis avril (12,26 milliards) et si les fabricants américains se stabilisent, un fait demeure.

M. Madelin invente les « pôles de compétitivité »

On connaissait les « pôles de conversion » inventés pendant l'hiver 1984 par M. Pierre Mauroy, les « technopôles » proposés à la fin 1986 par le rapport d'Olivier Guichard sur l'aménagement du territoire, voilà maintenant les « pôles de compétitivité », une nouvelle trouvaille de M. Alain Madelin.

Le ministre de l'Industrie, qui était déjà l'inventeur des « zones d'entreprises » installées à Dunkerque, La Seyne et La Ciotat, pour résoudre la reconversion des sites touchés par la crise des chantiers navals, a lancé cette idée le 14 janvier à Metz au trente-cinquième Congrès national des économistes régionaux (CNERP). Il s'agit de créer « des réseaux vivants de transferts de connaissances et d'expériences au bénéfice des entreprises petites et moyennes ».

Le but final est évidemment d'aboutir à une meilleure compétitivité et à une information plus complète des entreprises sur les technologies nouvelles de notre époque. Le ministre a lancé un appel à tous les partenaires, c'est-à-dire les services publics, les administrations, les entreprises, les centres techniques professionnels ou les grandes écoles pour que chacun fasse un effort de « décloisonnement » et s'ouvre vers l'extérieur.

M. Madelin, homme de l'Ouest, a été comme exemplaire réusé de pôles de compétitivité qui savent diffuser leurs compétences dans leur environnement local (l'Ecole nationale de mécanique de Nantes, l'usine Citroën de Rennes ou encore les centres de Laeq et de Solaise d'Elif-Aquitaine, mais il n'a pas dit combien à son avis il faudrait mettre en évidence de centres de ce type capables d'avoir un véritable rôle européen.

PRÉCISION. — Une erreur de transmission nous a fait, dans nos éditions des 14 janvier — sous le titre « Maurice Lévy annonce la réorganisation de Publicis », commettre une confusion dans l'intitulé nouveau des structures internes de Publicis. Il est désormais directeur et conseil de surveillance (présidé par le fondateur, M. Marcel Bleustein-Blanchet), deux branches autonomes, l'une Médias et Régies, sous la responsabilité de M. Bruno Desbarats ; et l'autre, Publicis-Communication (toutes les agences en France et à l'étranger, spécialisées ou régionales, dont la plus importante, Publicis-Consil), sous la responsabilité directe de M. Maurice Lévy, président du directoire de Publicis SA, les autres activités (comme les drugstores) relevant directement de Publicis SA, dont M. Jean-Paul Morin est nommé secrétaire général. Aucune structure ne prend le nom de Publicis-Communication.

REPÈRES

Prix Baisse de 0,1 % en décembre au Royaume-Uni...

Selon le ministère de l'emploi, les prix de détail britanniques ont baissé de 0,1 % en décembre dernier, après une hausse de 0,5 % en novembre. Pour l'année 1987, le rythme d'augmentation a été de 3,7 %.

...et ralentissement de l'inflation en Israël

Les prix ont progressé en Israël de 1,3 % en décembre, d'après le Bureau central israélien des statistiques. Pour 1987, le rythme d'inflation a atteint 16,1 %, soit le niveau le plus bas depuis seize ans. En 1986, les prix avaient augmenté de 19,7 % et de 195,2 % en 1985.

effectué en décembre, montre que 83 % des industriels jugent leur situation normale ou aisée. L'aisance est particulièrement nette dans les entreprises de plus de 500 salariés.

Les résultats d'exploitation, après un léger fléchissement enregistré en mai, atteignent un niveau exceptionnellement élevé — en tout premier lieu dans la construction d'automobiles et de moyens de transport terrestres.

Pour les six mois à venir, les industriels ne prévoient pas dans l'ensemble de retournement de tendance : une majorité d'entre eux estime que les résultats d'exploitation et les trésoreries continueront d'enregistrer une évolution globalement favorable. C'est dans les biens de consommation et les biens d'équipement professionnel que les opinions sont les moins optimistes.

Paiements courants

25,4 milliards de déficit pour la France en dix mois

La balance des paiements courants de la France a été déficitaire de 5,1 milliards de francs en octobre (- 8,5 milliards de francs en données corrigées des variations saisonnières). Cet important déficit s'explique par une importante sortie au titre des transferts unilatéraux : 5,4 milliards de francs représentant le versement de la France au budget de la CEE. Ce chiffre, qui n'est pas significatif (les versements mensuels sont en moyenne de 3 milliards de francs), compense celui du mois de septembre qui avait été anormalement faible.

La balance des biens et services a, quant à elle, été déficitaire en octobre de 700 millions de francs.

Au total sur les dix premiers mois de 1987, la balance des paiements courants de la France a été déficitaire de 28,1 milliards de francs en données brutes et de 25,4 milliards de francs après correction des variations saisonnières.

En 1986 la balance des paiements courants de la France avait été excédentaire de 20,2 milliards de francs.

Financement international

Accroissement de la dette polonaise

La dette polonaise envers les pays occidentaux a atteint, en 1987, 37,5 milliards de dollars, contre 33,5 milliards de dollars fin 1986. Selon M. Stanislas Beka, président de la Banque nationale polonaise, cette aggravation est due à la chute du dollar. Exprimée en mark, la dette polonaise est revenue de 66 milliards de marks en 1986 à 63 milliards en 1987. L'année dernière, la Pologne a remboursé 2 milliards de dollars à ses créanciers. Son commerce extérieur a enregistré un excédent de 1,09 milliard de dollars. Un point noir, le taux d'inflation, qui devrait se situer en 1988 entre 42 % et 44 %, contre 26 % à 27 % en 1987. Cette augmentation sera due à la vérité des prix, que le gouvernement veut promouvoir.

Trésorerie des entreprises

Grande aisance

La situation de trésorerie des entreprises est restée stable, au niveau très élevé atteint à la fin de 1986. Une enquête de l'INSEE,

SOCIAL

A l'usine RVI de Limoges

Bataille autour d'un licenciement

LIMOGES de notre correspondant

L'union départementale CGT de la Haute-Vienne et la direction de l'usine RVI (Renault Véhicules industriels) de Limoges sont engagées dans une bataille juridique autour d'un licenciement.

M. Yves Labrunie, quarante-deux ans, friseur, était délégué du personnel à RVI Limoges, de 1976 à 1985. Dès cette époque, la direction l'avait informé de son éventuelle mutation à l'usine RVI d'Ammonay (Ardèche). Depuis dix ans, la firme « dégraisse » massivement son usine limousine ; le personnel y est ainsi passé de 2 850 salariés à moins de 1 600. M. Labrunie refuse sa mutation. Le comité d'entreprise est alors convoqué. La CGT refuse de s'y rendre. Les trois autres organisations syndicales (CFDT, FO, CGC) se déclarent hostiles au licenciement. L'inspection du travail le rejette.

La direction introduit alors un recours hiérarchique auprès du ministre. M. Philippe Séguin refuse à son tour, estimant que ce licenciement est « en rapport direct avec l'activité syndicale » de M. Labrunie. Celui-ci est alors déqualifié, mis sur un poste d'OP et son salaire amputé.

En décembre 1986, M. Labrunie n'est pas réaffecté. Quatre mois plus tard, la direction lui propose d'adhérer au plan social, qui prévoit la suppression de son poste. Nouveau refus du salarié, qui reçoit, en septembre 1987, son avis de licenciement. La CGT porte l'affaire devant le conseil des prud'hommes de la Haute-Vienne. Licenciement illégal, soutient-elle puisqu'un candidat à des élections syndicales reste protégé dans les six mois qui suivent le scrutin. Or la décision de mettre en route un plan social est bien une forme de licenciement puisqu'un tel plan « n'a d'autre fonction que l'aménagement du départ » des salariés qu'il touche.

Argument retenu par les prud'hommes dans leur ordonnance

de référés : le conseil, « sans se prononcer sur la validité au fond du licenciement » (qui devra être jugé le 25 janvier), « ordonne la poursuite du contrat de travail, sous astreinte de 100 francs par jour de retard ». Ce différend, ajoutent les prud'hommes, « met en jeu des intérêts de hauts salariés ». M. Labrunie n'a pas à subir les aléas et les lenteurs de la procédure et à être privé d'emploi ».

L'ouvrier licencié se présentait donc, le lundi 11 janvier, devant la porte de RVI à Limoges, pour reprendre son travail. Il était accompagné par plusieurs centaines de manifestants et aussi par un huissier. La direction du personnel refusa de le laisser réintégrer son poste, ayant décidé, précise le directeur du personnel, M. Jean Vogli, de faire appel de la décision prud'homale. Des manifestants ont pénétré alors dans l'usine pour accompagner M. Labrunie jusqu'à son bâtiment, où force fut de constater qu'aucune tâche ne lui était confiée.

L'UD-CGT, munie de son constat d'huissier, arguant du fait qu'une procédure d'appel n'est pas suspensive, a aussitôt déposé un nouveau recours en référés auprès du conseil des prud'hommes, qui a été examiné le 14 janvier. L'astreinte journalière a été portée de 100 F à 500 F. La cour d'appel de Limoges examinera le recours de RVI contre les décisions prud'homales le 19 janvier.

GEORGES CHATAIN.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde ÉCONOMIE

Le Monde magazine advertisement with text: 'Le Monde', 'POSEZ VOS QUESTIONS', 'L. BALLADUR ET P. VIAL', 'LEMONDE'.

Handwritten Arabic text: 'سكزا مالان'.

Revue des valeurs

سكتة من الاصل

BOURSE DE PARIS

EXPLOSION de joie vendredi après-midi à la minute précise, 14 h 30, où s'afficha sur les écrans du monde entier le chiffre du déficit commercial américain de novembre. Ces 13,2 milliards de dollars suffirent, à eux seuls, à mettre un terme à la sidérose qui régna sur le marché parisien depuis le début de la semaine. En moins d'un quart d'heure, l'indice de tendance affichait une hausse de près de 2,5% alors que début de journée il perdait jusqu'à 1,3%. Au peu d'excès, qui fut certes stoppé pendant plus d'une heure par une alerte à la bombe, succédait une frénésie d'achats sous les regards ravis d'un public nombreux venu vivre l'événement.

Certaines intervenants, qui tentaient de se frayer un passage dans la boucane générale, manifestèrent pourtant une véritable anxiété devant cette folle spéculation. Mais rien n'arrêta le mouvement, à la grande joie des photographes et des caméramas, qui purent immortaliser à loisir ces jeunes opérateurs aux manches retroussées harant leurs ordres tout en restant l'oreille collée à leur téléphone portable.

Paradoxalement, la journée de vendredi, qui se termina sur une avance de +3,2%, ne permit pas de dégrèper un week-end positif pour la semaine. L'indice CAC de la Compagnie des agents de change aura perdu au terme de cette période plus de 5,3%. Il clôture à 270,3, retrouvant presque son plus bas historique de 270,3, atteint le 11 décembre dernier. La baisse aurait dû être moindre si ce baromètre n'était pas déterminé en fonction des premiers cours cotés, comme il l'est actuellement. Il aurait alors pris en compte les gains substantiels de la dernière séance.

Toute la semaine, les boursiers n'ont vécu qu'un rythme des diverses prévisions sur le montant de la balance commerciale américaine. Le pessimisme était alors de mise. Lundi, les opérateurs brûlaient du noir, surpris par la chute de 140 points du Dow Jones à la veille du week-end. La place perdait plus de 4% le matin et clôturait sur un repli de 2,67%. Les journées suivantes furent encore massives avec -0,65% mardi et -2,18% le lendemain. Le recul de mercredi était dû en grande partie à l'iniquité grandissante des investisseurs à la seule évocation du déficit américain. Un vent de mini-panique saisissait plusieurs d'entre eux, qui préféraient vendre une partie de leurs positions. L'anxiété augmentait le jeudi et elle atteignait son paroxysme vendredi matin (-1,3%), avant que les «colliers hypochondriques» ne se mettent à la recherche d'une hypothétique bombe. Cette panse forcée amena en la soirée de décamorer la situation et d'atténuer la tension pendant une heure, sans pour autant perturber vraiment le marché. Car, depuis le début de l'année, l'activité s'est considérablement réduite en raison de la désaffection des

Cinq séances pour une minute

opérateurs anglo-saxons, qui se tournent vers des Bourses plus performantes, comme Londres, Tokyo ou New-York. Cette contraction des volumes amplifie les mouvements de hausse ou de baisse à la moindre nouvelle et rend donc les positions hasardeuses. Elle n'empêche cependant pas trop l'étroulement de l'activité.

Le secteur agro-alimentaire est coté d'ailleurs la parfaite illustration. Une fois encore, la bataille que se livrent le canadien Seagram et le britannique Grand Metropolitan pour la prise de contrôle de Martell aura connu de nouveaux rebondissement. Après que Seagram ait majoré son offre à 2 975 F et que les pouvoirs publics eussent donné leur accord au lancement des deux propositions, Grand Metropolitan créait la surprise. Vendredi, il surprenait à son tour, portant son prix à 3 300 F par action. Toutefois, le groupe précisait qu'il s'agit de sa dernière proposition... Que fera-t-il si la firme canadienne ajuste son offre ? Se tournera-t-il vers une autre maison de cognac ? Peut-être. Ces dernières se restent cependant pas inactives. Lundi, Rémy Martin annonçait son intention de lancer une offre d'achat sur Bénédictine. Cette OPA débute alors que se préparait une augmentation de capital de Bénédictine, réservée à Whitbread et au Crédit agricole et destinée, avec l'accord des actionnaires familiaux, à conforter la maîtrise du capital. Une assemblée générale devrait se tenir à cet effet le 25 janvier.

Sur le second marché, de nombreux opérateurs évoquent la possibilité d'un rapprochement d'Ortiz-Milko avec Beatrix Foods. Cela leur permettrait d'affronter les deux géants européens de l'échappé au Unilever et Nestlé.

L'industrie chimie n'échappe pas à ce mouvement de restructuration. A la suite d'un refinancement de titres à l'initiative du groupe Ferruzzi, Bégin Say détient les 12% du capital de Saint-Louis qui l'industrielle italienne avait acquis lors du krach d'octobre en vue d'en prendre le contrôle. Depuis, les dirigeants de Saint-Louis ont réagi en renforçant leur actionnariat.

Aux côtés de ces divers rapprochements qui ont rythmé la semaine se sont greffés des désengagements. Tout d'abord, la Générale occidentale a cédé la chaîne américaine de distribution Grand-Union à ses dirigeants

Semaine du 11 au 15 janvier

pour la somme de 3,3 milliards de francs. Ensuite, Bic s'est séparé de Dina, qui rejoint l'américaine Sara Lee. L'opération devrait rapporter 300 millions de francs. Les Chargeurs, quant à eux, ont vendu leur compagnie maritime Chargeurs réunis au groupe Delesaux Vieillard. La plus-value dégagée devrait être affectée à l'amortissement des sept bateaux restants. Enfin, Cérés s'est délogé par deux opérations. Le holding français de M. Carlo De Benedetti a apporté les 4,9% du groupe britannique Pearson à Robert Murdoch, qui possède un groupe de presse. La cession a rapporté 200 millions de francs à Cérés, qui s'apprête à devenir l'un des principaux actionnaires de Dunelm Ltd. Il détendra ainsi 25% du capital de l'établissement financier.

Les annonces de franchissements de seuil ont encore été nombreuses. Parmi celles-ci : l'augmentation de la participation de Parifrance dans Inatral à hauteur de 20%, la détention par les AGF de 10,01% d'Europarance et le renforcement du noyau dur de la Société générale, où la part des actionnaires stables progresse de 20% à 30% avec deux nouveaux investisseurs français.

Enfin, la cotation des actions Rochette-Coupe a été suspendue, la firme papetière devant à présent reconstruire ses fonds propres. Les cadres de la société élaborèrent un plan de reprise de l'entreprise, mais aucun dossier n'aurait été déposé auprès des pouvoirs publics.

La loi de réforme de la Bourse qui a été votée à la fin de l'année dernière n'a toujours pas été promulguée, mais devrait l'être avant le début du mois de février. Or, le 2 février, la Commission des opérations de Bourse (COB), qui fête ses vingt ans, lui consacra une partie de sa journée. Au programme, notamment, les nouvelles règles de déontologie et la protection de l'épargnant. Ce genre de la Bourse, soucieux de moderniser un marché qui s'ouvre progressivement à la concurrence internationale, vient de demander à la concurrence deux changements d'agents de change. Puget et Boschert. Ces deux établissements ont en effet violé le principe de neutralité qu'ils devaient respecter lors de l'achat en février 1987 de blocs importants de titres La Redoute. Ces charges ont été achetées le même jour des titres pour leur propre compte, ce qui a permis d'encasser au passage plusieurs millions de francs de bénéfice. «Je veux espérer qu'il s'agit de cas isolés», a simplement déclaré le président de la COB, M. Yves Le Portz, à l'évocation de cette affaire. Des cas qui terminent l'image d'autres charges qui cherchent toujours à se rapprocher de banques ou d'établissements financiers, comme le leur permettra la loi lorsqu'elle sera enfin publiée.

DOMINIQUE GALLOIS.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Terminé en hausse

Séduit par l'amélioration du montant du déficit commercial, Wall Street est reparti en flèche vendredi à l'ouverture du dollar et du marché du crédit après quatre séances d'attente anxieuse. L'indice Dow-Jones des valeurs industrielles a terminé la semaine avec des gains de 44,77 points par rapport à la clôture du vendredi 8 janvier, après être tombé à plusieurs reprises sous la barre des 1 900 au cours des trois séances précédentes. Il passa à 1 956,07 points une période d'excès. Le mouvement de yo-yo qui a caractérisé l'évolution de l'indice de lundi à jeudi traduit bien le sentiment de malaise. Les investisseurs ont également accumulé avec satisfaction la décision des autorités boursières de fixer une limite à la hausse et à la baisse quotidienne de 75 points durant une semaine afin de limiter la volatilité du marché.

	Cours 8 jan.	Cours 15 jan.
Alcoa	42 7/8	43 1/2
Allegis (ex-UAL)	71 3/4	72 3/4
ATT	27 3/4	28 1/8
Bearing	32 1/4	32 7/8
Chrysler	23	21 5/8
Du Pont de Nemours	82 1/4	81 3/8
Eastman Kodak	47 1/2	48 3/8
Exxon	38	39 3/4
Ford	76 7/8	77 1/2
General Motors	43 1/4	46 1/2
General Motors	61 7/8	63 5/8
Goodyear	37 1/8	39 1/4
IBM	118 1/2	118 5/8
ITT	45 1/2	47 1/2
Mobil Oil	39 5/8	40 7/8
Pfizer	49 1/4	50 1/2
Schweitzer	29 3/8	29 3/4
Texas	20	19 1/2
Union Carbide	22 3/4	21 1/2
USX	30 7/8	31 1/2
Westinghouse	51	50 1/2
Xerox Corp.	57 3/4	58 3/4

LONDRES

Une semaine d'attente

La Bourse de Londres a connu une semaine régulière orientée à la baisse dans l'attente de la publication, vendredi, du chiffre du déficit commercial américain. L'annonce de son amélioration a, toutefois, renoué l'intérêt au marché, entraînant une vive réaction des cours. Les séances se sont caractérisées par un faible niveau de transactions, qui reflète la réserve des investisseurs à prendre des positions avant la publication du chiffre hebdomadaire. Le sentiment a cependant été encourageant par son regain d'activité dans le domaine des OPA et par la publication d'indicateurs économiques favorables, comme ceux de la balance de paiement et du recul des prix de détail. Bref le domaine des offres d'achat. BP a lancé une proposition de rachat sur les titres de British. Le complément BAT a été son dévoué sur l'assurance américaine Farmers Group.

L'indice FT de 15 janvier : industriel, 1 436,7 (contre 1 424,5) ; mines d'or, 294,5 (contre 308,6) ; fonds d'Etat, 87,96 (contre 87,30).

	Cours 8 jan.	Cours 15 jan.
Beecham	471 1/2	469
Bovater	369	367
Brit. Petroleum	263	257
Charter	315	315
Courtauld	348	346
Glan	10 1/2	10
Gr. Union Steels	12 7/8	12 3/8
Imperial Chemical	99 3/4	99 1/2
Shell	17 1/8	17 7/8
Unilever	11 3/4	11 37/64
Wickson	487	484
Worthington	178	178
Wor. Loam	37 1/8	37 5/8

FRANCFORT

Baisse de 7%

La tendance de la Bourse de Francfort a de nouveau été conditionnée par l'activité américaine. Le volume des transactions a été modeste et les valeurs ont perdu en moyenne 7% durant la semaine. La faiblesse de Wall Street et le bas niveau du dollar ont perturbé le marché.

Indice de la Commerzbank du 15 janvier : 1 228,9 (contre 1 325).

	Cours 8 jan.	Cours 15 jan.
ABG	189	175,70
BASF	252,40	236
Bayer	267,50	248
Commerzbank	215,50	208,50
Deutschebank	87	87
Hoescht	293	278,50
Karstadt	407	382,20
Mannesmann	118,50	102,80
Siemens	363	346,90
Volkswagen	218,50	205

TOKYO

Courte semaine

La Bourse de Tokyo a connu quatre séances d'activité, ayant fermé ses portes dès le 14 janvier au soir pour un long week-end de fêtes. Les effets de la publication de chiffres du commerce extérieur américain sur les opérateurs se seront connus que lundi 18.

Indice de la 14 janvier : Nikkei, 22 603,65 (contre 22 872,56) ; industriel, 1 800,36 (contre 1 818,43).

	Cours 8 jan.	Cours 14 jan.
Akai	437	450
Brigastone	1 220	1 200
Chiyoda	993	941
Fuji Bank	3 608	3 190
Honda Motor	1 370	1 300
Mitsubishi Electric	2 300	2 270
Mitsubishi Heavy	546	527
Sony Corp.	5 900	4 900
Toshiba	1 880	1 830

Alimentation

	15-1-88	Diff.
Bégin-Soy	319,10	+ 11,18
Bongrain	2 070	- 25
BSN	4 360	- 70
Carrefour	2 470	+ 34
Casino	116,20	+ 9,50
Eurocom	2 560	+ 65
Gayaud et Gué	412	- 20
L'Union	1 480	- 5
LIMM-H&B	1 675	- 23
Nealt	32 700	- 1 500
Occidentale (Gie)	638	- 18
Oldes-City	238	- 1
Promodis	1 450	- 14
St-Louis-Boschert	927	- 28
Souris Perrier	527	- 31

Mines d'or, diamants

	15-1-88	Diff.
Anglo-American	96	- 1
Angold	521	- 34
Baf. Gold M.	110,80	- 7
De Beers	56,30	- 1,30
Dwarf Cons.	71,50	- 1,30
Gencor	91	+ 3,70
Gold Field	89	- 3
Harmony	61	- 1,20
Kimberly	478	- 14
Saint-Helena	65,50	- 1,10
Western Deep	236	- 7,90

Métallurgie

	15-1-88	Diff.
Alpi	210	- 3,50
Avgas Danabank	689	- 29
De Dietrich	1 330	- 95
FACOM	429	- 12
Fives L.	241	- 6,40
Marine Wadell	235	+ 6
Penhoit	952	- 14
Poignot SA	1 610	+ 1,40
Poclain	1 340	- 46
Sagem	29,50	- 1,45
Sautin-Châtilon	343	- 2
Surinor	390,10	- 27,40
Valloire	37,20	- 3,40

Pétroles

	15-1-88	Diff.
Elf-Aquitaine	245	+ 5
Esso	225	- 2
Exxon	221	- 10
Petrofin	1 381	- 114
R.P.Franco	60	- 2
Primagaz	520	+ 1
Raffinage	77	+ 5,50
Royal Dutch	610	- 21
Sogefar	250	- 25
Total	359	+ 4

Bâtiment, travaux publics

	15-1-88	Diff.
Arcell d'extr.	788	- 44
Buyogues (1)	880	- 40
Ciments Français	310	- 40
Dunet	492	- 23
GTM	373	- 8
J. Leclercq	709	- 35
Raffinage	1 183	- 37
Maisons Pary	38	+ 4,30
Polet et Chausson	435	- 6
SCRÉG	578	- 52
SCGB	28,50	- 1,10

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Aljourné	+17,6	Mines Sabine	-16,3
Bégin-Soy	+6,6	Rue Impériale	-10,8
Bic	+4,9	Burger	-10,7
Leclercq	+4,5	Dreux Amer.	-10,6
GTM-Entrepr.	+4,1	Borjé	-10,4
St-Louis	+3,7	Nordos	-10,2
Géophysique	+2,5	Lucifrance	-10
CERIS	+3,3	Salvator	-5,6
CELESTIM	+2,8	Gal. Lafayette	-5,3
Alpi	+2,7	Bochard	-5,2
Parifrance	+2,5	Sagep	-5,2
IRF	+2,5	Sagep	-5,2
St-Louis	+2,4	St-Louis	-5,1
C. Gésim Sop.	+2,1	Dunant	-5

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Poignot	343 961	310 625 722
BSN	40 700	148 078 290
LVMH	94 535	154 520 917
Midi	142 752	148 303 616
Télécommunications	47 290	143 037 634
Elf-Aquitaine	573 305	141 051 381
LaFarge	119 562	140 362 092
Michellio	646 915	111 493 717
Thomas-CSF	765 076	110 465 103
Raffinage	1 376 320	109 043 049
Saint-Gobain	341 865	100 787 004
Suez	354 426	94 014 654
Parifrance	284 314	86 372 274
Alcatel	44 242	86 015 105

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 8 jan.	Cours 15 jan.
Or fin barre au once	86 600	86 100
Or fin barre 100 g	86 600	86 300
Or fin barre 10 g	86 600	86 300
Or fin barre 1 g	86 600	86 300
Or fin barre 0,1 g	86 600	86 300
Or fin barre 0,01 g	86 600	86 300
Or fin barre 0,001 g	86 600	86 300
Or fin barre 0,0001 g	86 600	86 300
Or fin barre 0,00001 g	86 600	86 300

BONS DU TRÉSOR

	Cours 8 jan.	Cours 15 jan.
Mars 88	91,74	91,71
Avril 88	91,60	91,60
Mai 88	91,60	91,60
Juin 88	91,38	91,38

Produits chimiques

	15-1-88	Diff.
Inst. Métrac	3 859	- 160
Labo Bell	920	- 30
Roussel UC	630	- 30
BASF	930	- 15
Bayer	835	- 40
Hoechst	805	- 35
Inst. Chemie	113,50	- 3,50
Nord Hydro	137	- 6

Mines, caoutchouc, outre-mer

	15-1-88	Diff.
Géophysique	285	+ 5
Imatol	134	- 5
Michellio	178	- 3
Min. Penaroya	27	+ 6,50
RIT	35,50	- 0,20
ZCI	1,56	- 0,09

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	11 janvier	12 janvier	13 janvier	14 janvier	15 janvier
RM	994 445	953 010	1 175 905	1 081 639	1 509 828
Comptant	4 653 711	6 027 663	6 372 898	5 635 480	9 075 984
R. et obl.	113 522	79 282	157 013	130 695	154 781
Total	7 561 678	7 059 955	7 705 816	6 847 834	10 740 593

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1987)

	11 janvier	12 janvier	13 janvier	14 janvier	15 janvier
Françaises	98,7	98,3	95,8	95,9	-
Étrangères	103,1	103,4	100,8	102	-

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

	11 janvier	12 janvier	13 janvier	14 janvier	15 janvier
Tendance	99,9	99,7	97,1	97,2	100,4
Indice gén.	276,9	279,3	272	271,3	270,8

MATIF

	Mars 88	Juin 88	Sept 88	Déc 88
Prémier	-	-	-	-
+ huit	96,70	97,50	97,10	-
+ huit	97,25	96,10	95,70	-
Dernier	96,55	97,40	96,50	96,50

M. Jeancourt-Calignani retrouve la présidence d'Indosuez

M. Antoine Jeancourt-Calignani, vice-président et directeur général de la Banque Indosuez depuis février 1982, est nommé président de cette banque, filiale de la Compagnie financière de Suez. Il retrouve ainsi le poste qu'il avait occupé de juin 1981, date de la mort

55 من الاجل

Le Monde

ÉTRANGER 3 La sommet de San-José au Costa-Rica. 4 La visite de M. Rytkov à Oslo.	POLITIQUE 5 La préparation de l'élection présidentielle : - Vue de Matignon, la cohabitation continue. - M. Mitterrand aurait fait part de ses intentions à M. Rocard.	SOCIÉTÉ 6 Action directe devant le tribunal correctionnel. - Valérie Sabra et ses complices condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité. 10 SPORTS : le Rallye Paris-Dakar.	CULTURE 8 Le premier Salon international des musées et des expositions au Grand Palais. - Le Festival d'Avoriaz. - L'avenir du Théâtre de l'Europe. 12 COMMUNICATION : la panne du satellite Telecom 1 B.	ÉCONOMIE 13 M. Reagan estime que les bases de l'économie américaine restent solides. - Bataille autour d'un financement. 14 Revue des valeurs. 15 Crédits, changes, grands marchés.	SERVICES Abonnements 2 Carnet 10 Météorologie 10 Mots croisés 10 Spectacles 9	MINITEL • L'actualité 24 h sur 24. • Jeux et billard américain. • Jeux. • Bourse : consultez votre portable 7 BOURSE 36-15 tapes LEMONDE Pour commander vos livres à la Librairie du Monde 36-16 + LM16
---	--	--	--	--	---	---

La « vraie-fausse » carte grise d'une voiture maquillée L'enquête sur les « plombiers » du Conseil supérieur de la magistrature pourrait aboutir à la mise en cause de M. Christian Prouteau

L'affaire des « plombiers » du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) (le Monde du 13 janvier) sera-t-elle pour M. François Mitterrand l'un des dossiers les plus épineux des prochaines semaines ? Les premiers résultats de l'enquête de police, comme les explications invraisemblables des protagonistes, le laissent déjà entrevoir. Mais de nouveaux éléments devraient bientôt balayer les derniers doutes : c'est bien dans du « viatique » de l'Elysée que des « plombiers », le 23 décembre 1987, auraient tenté de mettre sur

les durs conditions de leur interrogatoire : Caldironi et Montoya seraient restés menottés de longues heures, l'un attaché à un radiateur, l'autre à sa chaise. Pourtant, les policiers de la 4^e DPJ qui les entendent ne croient pas un mot de ce que leur racontent les suspects. Est-ce la qualité d'anciens gendarmes pour deux d'entre eux, ou bien l'appartenance à la SPII, société de sécurité fondée en 1985 par le commissaire Charles Pellegrini, ancien de la cellule antiterroriste de l'Elysée, qui justifie leur scepticisme ?

Très vite, reconnaissant aujourd'hui les « plombiers », ils ont été interrogés sur leurs éventuels contacts avec l'Elysée. Ils affirment aussi que, le jour de leur arrestation, le commissaire Olivier Foll, sous-directeur de la police judiciaire parisienne, se serait déplacé au siège de la DPJ pour les interroger en personne. Le lendemain, Robert Montoya aurait rencontré, une nouvelle fois, le commissaire Foll, accompagné alors d'un commissaire de la direction centrale de la police judiciaire. On aurait alors demandé à Montoya « comment qu'il travaillait pour l'Elysée ». Ce qu'il aurait, une nouvelle fois, refusé de faire.

Très vite, reconnaissant aujourd'hui les « plombiers », ils ont été interrogés sur leurs éventuels contacts avec l'Elysée. Ils affirment aussi que, le jour de leur arrestation, le commissaire Olivier Foll, sous-directeur de la police judiciaire parisienne, se serait déplacé au siège de la DPJ pour les interroger en personne. Le lendemain, Robert Montoya aurait rencontré, une nouvelle fois, le commissaire Foll, accompagné alors d'un commissaire de la direction centrale de la police judiciaire. On aurait alors demandé à Montoya « comment qu'il travaillait pour l'Elysée ». Ce qu'il aurait, une nouvelle fois, refusé de faire.

Très vite, reconnaissant aujourd'hui les « plombiers », ils ont été interrogés sur leurs éventuels contacts avec l'Elysée. Ils affirment aussi que, le jour de leur arrestation, le commissaire Olivier Foll, sous-directeur de la police judiciaire parisienne, se serait déplacé au siège de la DPJ pour les interroger en personne. Le lendemain, Robert Montoya aurait rencontré, une nouvelle fois, le commissaire Foll, accompagné alors d'un commissaire de la direction centrale de la police judiciaire. On aurait alors demandé à Montoya « comment qu'il travaillait pour l'Elysée ». Ce qu'il aurait, une nouvelle fois, refusé de faire.

Très vite, reconnaissant aujourd'hui les « plombiers », ils ont été interrogés sur leurs éventuels contacts avec l'Elysée. Ils affirment aussi que, le jour de leur arrestation, le commissaire Olivier Foll, sous-directeur de la police judiciaire parisienne, se serait déplacé au siège de la DPJ pour les interroger en personne. Le lendemain, Robert Montoya aurait rencontré, une nouvelle fois, le commissaire Foll, accompagné alors d'un commissaire de la direction centrale de la police judiciaire. On aurait alors demandé à Montoya « comment qu'il travaillait pour l'Elysée ». Ce qu'il aurait, une nouvelle fois, refusé de faire.

Très vite, reconnaissant aujourd'hui les « plombiers », ils ont été interrogés sur leurs éventuels contacts avec l'Elysée. Ils affirment aussi que, le jour de leur arrestation, le commissaire Olivier Foll, sous-directeur de la police judiciaire parisienne, se serait déplacé au siège de la DPJ pour les interroger en personne. Le lendemain, Robert Montoya aurait rencontré, une nouvelle fois, le commissaire Foll, accompagné alors d'un commissaire de la direction centrale de la police judiciaire. On aurait alors demandé à Montoya « comment qu'il travaillait pour l'Elysée ». Ce qu'il aurait, une nouvelle fois, refusé de faire.

Très vite, reconnaissant aujourd'hui les « plombiers », ils ont été interrogés sur leurs éventuels contacts avec l'Elysée. Ils affirment aussi que, le jour de leur arrestation, le commissaire Olivier Foll, sous-directeur de la police judiciaire parisienne, se serait déplacé au siège de la DPJ pour les interroger en personne. Le lendemain, Robert Montoya aurait rencontré, une nouvelle fois, le commissaire Foll, accompagné alors d'un commissaire de la direction centrale de la police judiciaire. On aurait alors demandé à Montoya « comment qu'il travaillait pour l'Elysée ». Ce qu'il aurait, une nouvelle fois, refusé de faire.

Très vite, reconnaissant aujourd'hui les « plombiers », ils ont été interrogés sur leurs éventuels contacts avec l'Elysée. Ils affirment aussi que, le jour de leur arrestation, le commissaire Olivier Foll, sous-directeur de la police judiciaire parisienne, se serait déplacé au siège de la DPJ pour les interroger en personne. Le lendemain, Robert Montoya aurait rencontré, une nouvelle fois, le commissaire Foll, accompagné alors d'un commissaire de la direction centrale de la police judiciaire. On aurait alors demandé à Montoya « comment qu'il travaillait pour l'Elysée ». Ce qu'il aurait, une nouvelle fois, refusé de faire.

La préparation de l'élection présidentielle M. Raymond Barre plaide pour un président « garant » et non « gérant »

C'est à une parfaite et solide défense et illustration des institutions de la V^e République que M. Raymond Barre s'est livré, vendredi, devant « La convention pour la V^e République », association présidée par M. Jean Charbonnel, député RPR de Corrèze, tout au long d'une intervention où chaque terme avait été minutieusement pesé. Avec plus de force encore qu'il ne l'avait fait dans les mois passés, l'ancien premier ministre a démontré qu'il s'en tient à une lecture scrupuleuse de la Constitution de 1958, notamment d'entrée qu'il veut mieux « accueillir avec circonspection les propositions inconsidérées de bouleversement qu'(...) fleurissent inévitablement et à la façon d'un champ de printemps ».

Sur cette question au moins, personne ne pourra reprocher au député du Rhône de rester dans les généralités, ni lui interdire par avance le procès de vouloir faire entrer à l'Elysée « un président Zorro ». Au contraire, M. Barre a rappelé son opposition « à une conception ultra-présidentialiste » de la fonction, consistant à faire du président « le seul détenteur réel du pouvoir exécutif », le gouvernement étant sa chose, l'administration son bras séculier, l'appareil exécutif de l'Etat lui étant tout entier et directement subordonné. Une sorte de président-directeur général omnipotent de la maison France.

« Un président garant et non pas gérant », c'est, a insisté M. Barre, la base du fonctionnement de nos institutions et sa conception personnelle de la fonction présidentielle. Les Français ne veulent, selon lui, ni « un président impissant : s'il n'est qu'un bon être ? », ni non plus « un président qui jouerait tous les rôles » et encore moins « un président biface alternativement omnipotent et impotent et qui selon qu'il est vainqueur ou déchu passe en un instant de l'arrogance à l'humilité comme un personnage de Dostojévski ».

« L'administration ? Elle doit être plus proche de la société et moins séparée de la politique. Une conception exigeante de la neutralité de l'administration est l'un des traits majeurs qui doivent distinguer l'Etat libéral de l'Etat socialiste... Et c'est en particulier la responsabilité du président de la République, qui ne doit pas être le protecteur d'un clan, d'un parti ou d'un camp mais de tous. A mes yeux, le chef de l'Etat a manqué de ce devoir lorsqu'il a dérogé à la règle de la neutralité en s'engageant dans la campagne de Gaulle. M. Barre a donc accompli ses critiques contre M. François Mitterrand, sur un thème particulièrement sensible. Une façon bien personnelle d'entrer un peu plus en campagne et de donner, voire de pousser à la faute, M. Jacques Chirac, qui, sur ce terrain - cohabitation oblige - a les courtoisies moins franches.

« L'administration ? Elle doit être plus proche de la société et moins séparée de la politique. Une conception exigeante de la neutralité de l'administration est l'un des traits majeurs qui doivent distinguer l'Etat libéral de l'Etat socialiste... Et c'est en particulier la responsabilité du président de la République, qui ne doit pas être le protecteur d'un clan, d'un parti ou d'un camp mais de tous. A mes yeux, le chef de l'Etat a manqué de ce devoir lorsqu'il a dérogé à la règle de la neutralité en s'engageant dans la campagne de Gaulle. M. Barre a donc accompli ses critiques contre M. François Mitterrand, sur un thème particulièrement sensible. Une façon bien personnelle d'entrer un peu plus en campagne et de donner, voire de pousser à la faute, M. Jacques Chirac, qui, sur ce terrain - cohabitation oblige - a les courtoisies moins franches.

« L'administration ? Elle doit être plus proche de la société et moins séparée de la politique. Une conception exigeante de la neutralité de l'administration est l'un des traits majeurs qui doivent distinguer l'Etat libéral de l'Etat socialiste... Et c'est en particulier la responsabilité du président de la République, qui ne doit pas être le protecteur d'un clan, d'un parti ou d'un camp mais de tous. A mes yeux, le chef de l'Etat a manqué de ce devoir lorsqu'il a dérogé à la règle de la neutralité en s'engageant dans la campagne de Gaulle. M. Barre a donc accompli ses critiques contre M. François Mitterrand, sur un thème particulièrement sensible. Une façon bien personnelle d'entrer un peu plus en campagne et de donner, voire de pousser à la faute, M. Jacques Chirac, qui, sur ce terrain - cohabitation oblige - a les courtoisies moins franches.

PHILIPPINES : le scrutin du 18 janvier Une campagne électorale sanglante

Des dizaines d'assassinats, des disparus, des reports du scrutin dans des zones reculées : la campagne pour les élections locales aux Philippines, qui doivent avoir lieu le lundi 18 janvier, s'est échauffée, depuis le 1^{er} décembre dernier, en un climat de violence qui rappelle tristement de vieux souvenirs : ceux des joutes électorales sanglantes qui avaient précédé l'instauration de la loi martiale, en 1972, par M. Marcos.

Deux ans ou presque après l'accession au pouvoir de M^{me} Aquino, les vieilles habitudes ont repris le dessus à l'occasion d'un scrutin concernant les gouverneurs de provinces jusqu'aux membres des conseils municipaux. Candidats poignardés en plein meeting, extorsions de fonds, interventions de commandos armés, enlèvements de personnes... Au total, près de cent candidats ou membres de leurs états-majors électoraux ont été tués. Il a même fallu reporter le scrutin

Bataille pour le contrôle de cognac Martell Grand Metropolitan surenchérit sur l'offre de Seagram

La bataille opposant depuis le 15 décembre les groupes Seagram (Canada) et Grand Metropolitan (Grande-Bretagne) pour le contrôle de la société française de cognac Martell se poursuit. Alors que le ministère des finances et la chambre syndicale des agents de change venaient de déclarer recevables les deux offres publiques d'achat déposées par les deux groupes rivaux, le 6 puis le 11 janvier, Grand Metropolitan a annoncé, vendredi 15 janvier, qu'il améliorait encore son offre.

Désormais le groupe britannique propose d'acheter la totalité du capital de Martell au prix de 3 300 F par action, soit un montant total de 4,57 milliards de F, à condition qu'il obtienne au moins 50,1 % du capital. Elle est nettement supérieure à l'offre précédente du groupe (2 825 F par action, soit un prix total de 4,26 milliards de F) et à celle déposée le 11 janvier par son concurrent, le groupe canadien Seagram, qui propose 2 975 F par action (soit au total 4,49 milliards de F).

Cinq conventions de l'OIT vont être approuvées par la France

La France va adhérer à cinq conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT), a indiqué M. Philippe Séguin, le 12 janvier, en réunissant la commission consultative française de l'OIT en présence de M. Yves Chotard, délégué du gouvernement à cette organisation. M. Séguin a annoncé l'engagement de procédure pour quatre approbations de conventions.

La première (n° 155) est relative à la « sécurité, santé des travailleurs et milieu de travail ». La seconde (n° 156) a trait à l'égalité des chances et de traitement des travailleurs ayant des responsabilités familiales. Le troisième texte (convention n° 158) concerne la « cessation de la relation de travail à l'initiative de l'employeur » et prévoit les motifs valables de licenciement et les possibilités de recours. M. Séguin a estimé à ce propos que la loi du 30 décembre 1986 sur la suppression de l'autorisation administrative préalable pour les licenciements économiques « répond bien aux exigences posées par la convention ».

Le constructeur aéronautique Fokker doit supprimer 15 % de ses effectifs

Le constructeur aéronautique néerlandais Fokker va supprimer 1 750 emplois sur les 11 000 actuels (soit environ 15 % de ses effectifs) d'ici à deux ans, a annoncé un porte-parole de la société vendredi 15 janvier à Amsterdam. Les licenciements se feront limités à 390, mais 800 contrats temporaires ne seront pas renouvelés, et la direction escompte 500 départs volontaires et en retraite, à préciser le porte-parole.

Cette réduction d'effectifs permettra à la société d'économiser 100 millions de florins par an, soit environ la moitié des économies que la direction s'est engagée à réaliser aux termes du plan de sauvetage conclu avec le gouvernement et les banques. En difficulté depuis un an, Fokker, qui a enregistré un déficit de 3,4 millions de florins (10,2 millions de francs) au cours du premier semestre 1987, a obtenu des autorités une aide de 212 millions de florins, en contrepartie d'une prise de participation de 49 % de l'Etat dans le capital du groupe, ainsi qu'un crédit bancaire de 225 millions de florins. La direction s'est, pour sa part, engagée à réduire ses dépenses de 200 millions de florins par an.

Le rapport de M. Bérégoyov à la convention nationale du PS

La convention nationale du PS s'est ouverte, le samedi 16 janvier au Palais des congrès de la porte Maillot, à Paris, par la lecture du rapport d'activités, confié à M. Pierre Bérégoyov, ancien ministre, membre du secrétariat national du PS, chargé des questions économiques.

Après avoir dressé longuement un bilan critique de la situation économique, M. Bérégoyov observe : « Contrairement à ce que disent ses leaders, la droite traditionnelle est minoritaire en France. Elle fait entre 42 % et 44 % des voix ». M. Bérégoyov ajoute : « La popularité du président de la République est au beau fixe. C'est d'ailleurs M. Barre et non M. Chirac. Le premier perd de sa sérénité, le second, qui change tout le temps d'idée, a décidé d'avancer l'annonce de sa candidature, inquiet sans doute de l'avantage de Raymond Barre dans les sondages ».

J.-C. POMONTI

MUSÉE DE L'HOMME
Palais de Chaillot
Exposition du cinquantenaire
ANCIEN PÉROU
Vie, pouvoir et mort
du 6 MAI au 31 JANVIER

Le numéro de « Monde » daté 16 janvier 1988 a été tiré à 512 841 exemplaires

A B C D E F G H